

Projet

Centre Social

CAF & QBO

2022-2025



Page 7

Introduction

Page 9

1 le contexte : L'ULAMIR, ici avec vous

Page 9

11 Qui sommes-nous ?

Page 12

12 Un territoire aux facettes multiples

Page 19

2 Un bilan plutôt fourni

Page 19

21 L'accessibilité

Page 19

22 De l'accueil à la prise de responsabilité

Page 23

23 Chiffres généraux

Page 26

24 Le bilan par action

241 Pérenniser les actions actuelles et la structure porteuse (axe 1)

242 Conforter et articuler les actions Enfance-Jeunesse (3-18 ans) (axe 2)

243 Confirmer l'ancrage du projet famille en interne et en externe (Axe 3)

2431 Les actions qui perdurent

2432 Les actions du projet 2017/2021

244 Développer des temps de convivialité, de rencontre, de partage (Axe 4)

245 Développer les rencontres inter générationnelles (Axe 5)

246 Mieux prendre en compte les publics fragilisés (Axe 6)

Page 59

3 Un projet dans la continuité

Page 61

31 Des actions justifiées

311 Pérenniser la structure porteuse (axe 1)

312 Encourager l'appropriation de son territoire (axe 2)

313 Favoriser la mixité des publics (axe 3)

314 S'engager auprès des publics fragilisés (axe 4)

315 Accompagner la parentalité de manière transversale (axe 5)

..... 3151 Partager en interne les enjeux de la parentalité

..... 3152 Alimenter les partenariats

..... 3153 Accompagner les familles

..... 3154 Pérenniser les actions en place sur le secteur famille

316 Conforter et articuler les actions Enfance-Jeunesse (axe 6)

Page 70

32 Quels moyens pour appliquer tout ça ?

Page 71

Conclusion

Page 73

Annexes

L'équipe permanente
Liste des équipements
Budgets 22-25

Introduction

Nous y voilà enfin !

Après une procédure de près de deux années, après de multiples temps d'échange, après de riches rencontres, des analyses, des choix et un peu d'écriture, nous voilà fin prêts à vous présenter le bilan de quatre années suivi d'un nouveau projet.

La crise sanitaire nous avait amené à demander une prolongation à la CAF et à QBO¹... et la crise s'est elle-même prolongée. Mais nous voulions avancer, ne pas demander un nouveau report. Nous nous sommes adaptés aux diverses contraintes et nous avons réussi à construire ce projet en nous basant sur de nombreux échanges avec les habitants, les dirigeants associatifs, les élus et techniciens partenaires, et bien sûr entre administrateurs et professionnels.

C'est donc un travail partagé, construit collectivement que vous allez découvrir.
Bonne lecture !



1 QBO : Quimper Bretagne Occidentale

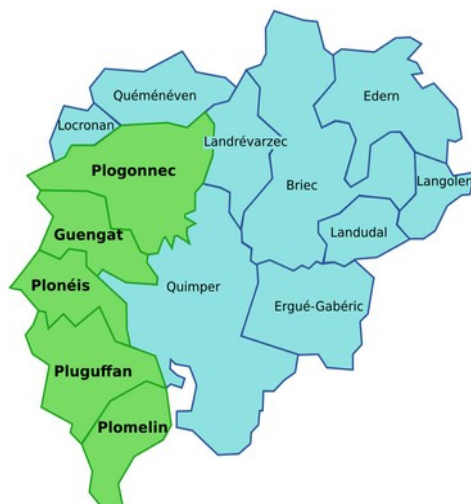
1 le contexte : L'ULAMIR, ici avec vous

11 Qui sommes-nous ?

Ulamir signifie Union locale d'Animation en Milieu Rural. Depuis 1982, notre association participe au dynamisme des communes de Plogonnec, Guengat, Plonéis, Pluguffan et Plomelin. Nos cinq communes font aujourd'hui partie de Quimper Bretagne Occidentale.

L'association a été créée le 20 décembre 1982 à l'initiative d'élus, de responsables associatifs et de la DDJS². A l'origine quatre communes se sont mobilisées : Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat. Plogonnec nous a rejoints en avril 1992.

Ces communes voulaient mettre en place un outil au service des associations, des habitants et des collectivités. N'oublions pas qu'à l'époque il n'y avait par exemple pas de service enfance/jeunesse et que nous étions au début des contrats Enfance avec la CAF. Au fil du temps, l'association a développé de nombreuses actions : camps chantiers, cours de natation, école de musique, discothèque de prêt, circuit des chapelles, visite d'exploitations, activités de pleine nature, premier départ en vacances... la liste est longue.



C'est en 1995 que l'Ulamir a porté pour la première fois un projet Centre Social, validé par la CAF et confirmant ainsi l'importance de notre structure pour le développement social du territoire.

En 1996 c'est au tour de la communauté de communes, à l'époque Quimper Communauté, de reconnaître l'importance de notre structure en incluant son financement dans ses compétences

A l'origine, l'Ulamir s'était donnée 3 missions :

- 1 - aider les associations locales dans leurs tâches d'animation,
- 2 - étudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et informer les services publics des réalisations souhaitables,
- 3 - organiser et animer elle-même des activités socio-éducatives sur l'ensemble du secteur.

En 2019, nous avons revu les statuts qui prévoient maintenant 4 objectifs.

- 1 - Favoriser la participation des habitants à la vie locale dans le cadre du projet Centre Social,
- 2 - Etudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et informer les collectivités locales des réalisations souhaitables,
- 3 - Mettre en place des actions répondant à ces besoins ou aux attentes des partenaires, sans concurrencer les associations existantes,
- 4 - Aider les associations locales dans leurs tâches d'animation.

2 DDJS Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (Aujourd'hui SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports)

Aujourd'hui, l'Ulamir contribue au dynamisme d'un territoire rural et péri-urbain en pleine évolution. Défendant l'éducation populaire et la laïcité, c'est également un Centre social intercommunal et itinérant qui agit au plus proche des habitants et avec l'implication du plus grand nombre, toutes générations et origines confondues.

Une équipe de bénévoles et de salariés évalue les besoins et travaille avec de nombreux partenaires pour y répondre (Quimper Bretagne Occidentale, Communes, CAF, Conseil Départemental,...). Les actions, qu'elles soient des services ou des activités, sont alors organisées pour être les plus accessibles et équilibrées possibles sur le territoire en complémentarité des actions communales ou associatives existantes.

Quels que soient les thèmes, nos actions favorisent ou créent de l'échange, de la rencontre, du lien social, de l'épanouissement individuel et collectif au service d'un vivre ensemble dynamique et participatif.

Les moyens humains

A noter dans l'ensemble une stabilité de l'équipe car plusieurs personnes ont plus de 20 ans d'ancienneté. Le secteur qui connaît le plus de mouvement est le secteur jeunesse, les animateurs partant pour d'autres projets professionnels, par essoufflement ou pour des raisons d'horaires qui ne sont plus compatibles avec une vie de famille (travail en soirée et en week-end).

Vous trouverez en annexe la liste des salariés.

Depuis la dernière convention, trois événements ont eu une importance particulière sur la constitution de l'équipe.

- Suite au départ de Patrice Jaouen de son poste de comptable, nous avons revu les missions de ce poste important pour la bonne gestion des finances et du personnel de notre structure. Le poste de comptable-gestionnaire est assumé par Morgane Louboutin depuis janvier 2018.

- En octobre 2018, David Chemin, jusqu'alors directeur-adjoint a succédé à Fernand Drévilhon, directeur depuis 1990. La situation financière fragile à ce moment-là nous a conduits à ne pas maintenir le poste de directeur-adjoint. Ses fonctions ont été redéployées entre le directeur et un poste de coordinatrice socio-culturelle occupé par Marion Raoul.

- En septembre 2020 la commune de Pluguffan a choisi de reprendre en régie la gestion de l'ALSH³ du mercredi suite à l'arrêt des TAP⁴ et pour une cohérence de gestion de la semaine scolaire. Nous conservons uniquement la gestion de l'ALSH des vacances. Par chance, nous avons pu mutualiser le poste de directrice de l'ALSH de Pluguffan réduit à cette occasion d'environ 50 % avec un autre poste à temps partiel. Ce nouveau poste est occupé par Sylviane Le Maux. Quant aux animateurs, ils n'ont pu être redéployés en interne, et sont donc partis vers de nouveaux horizons.

3 ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

4 TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Les moyens matériels

Une meilleure santé financière et des aides de la CAF nous ont permis de mettre à jour une grande partie du matériel :

- achat de 2 véhicules 9 places dont un équipé PMR, subventionnés à plus de 60 % par la CAF
- achat d'un véhicule de service 7 places
- renouvellement de divers matériels pédagogiques subventionnés à 70 % par la CAF
- renouvellement de postes informatiques et de logiciels-métiers (compta, paye, gestion d'adhérents et facturation)

Tout le mobilier du siège, du Jardin et de la Ludothèque nous appartient.

Nous utilisons au maximum des systèmes d'exploitation et des logiciels libres par choix philosophique mais aussi par économie, même si cela demande parfois une adaptation des compétences informatiques.

Nous sommes donc maintenant plus sereins avec des investissements relancés et des équipements plus adaptés.

Les locaux

Après être passé par Pluguffan et Plomelin, le siège social de l'Ulamir s'est installé le 6 janvier 1996 à Plonéis dans la rue principale à deux pas de la Mairie. Nous occupons une ancienne maison/commerce de 400 m², comprenant des bureaux, une salle d'exposition et une salle de réunion. Le bâtiment est communal, mis à notre disposition. Bien que des travaux d'étanchéité aient été faits, ce bâtiment n'est plus en état et une rénovation serait trop coûteuse. Des problèmes d'humidité et l'absence de ventilation commencent à avoir un impact sur la santé des salariés. Par ailleurs, le bâtiment n'est pas attirant pour le public et peu adapté à la mise en place d'animations permettant de lui donner davantage vie. Des travaux d'urgences devront être réalisés dans l'attente d'un changement de bâtiment.

Depuis la fermeture de la Base Aéro-navale de Guengat, nous occupons également l'ancien bâtiment de commandement de 500 m² de façon permanente pour y animer une partie des activités socio-éducatives. Rebaptisé le Jardin, ce bâtiment appartient à Quimper Bretagne Occidentale et nous est mis à disposition.

Sur ces deux bâtiments du siège et du Jardin, nous assumons les coûts liés aux fluides.

Nous utilisons quatre espaces dédiés à l'animation jeunesse sur quatre communes, 2 espaces pour les ALSH de Pluguffan et Guengat et un espace Ludothèque au sein du Pôle Enfance de Pluguffan. Nous utilisons également de manière plus ponctuelle 14 locaux municipaux. Dans l'ensemble, le territoire est plutôt bien doté en équipements divers qui permettent de proposer des activités variées dans des locaux adaptés.

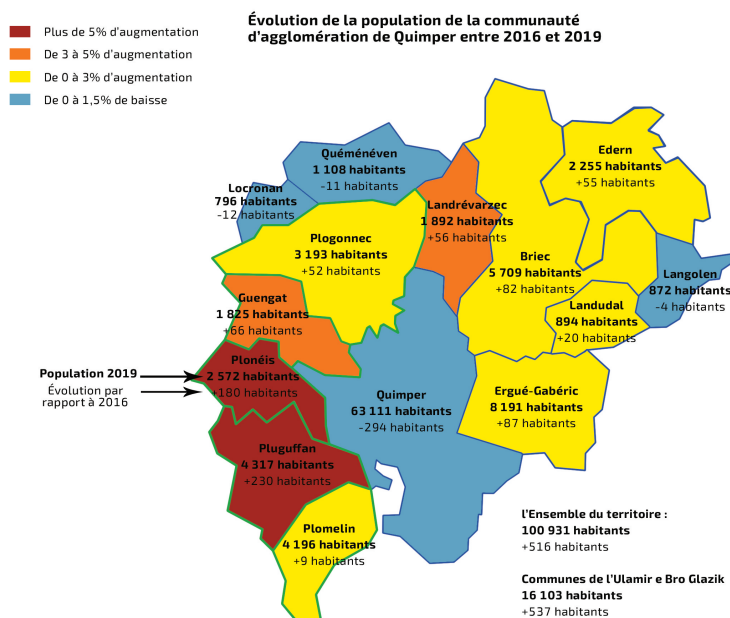
Vous trouverez en annexe la liste des équipements municipaux existants sur nos communes

12 Un territoire aux facettes multiples

Les pages suivantes sont issues du diagnostic territorial des communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec et Locronan commandé par Quimper Bretagne Occidentale au cabinet COMPAS.

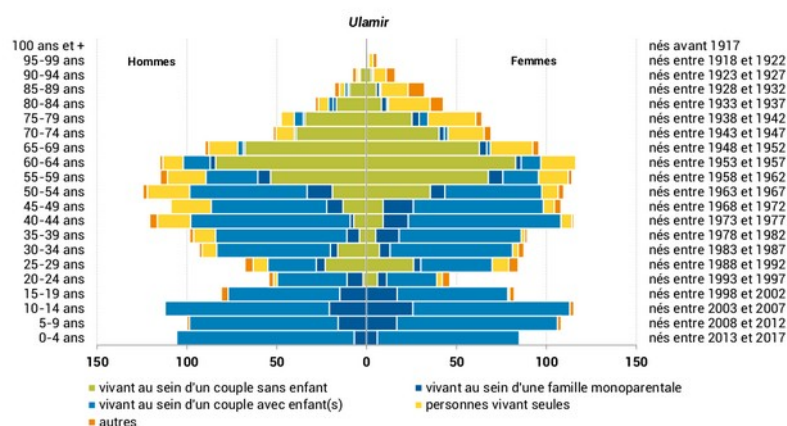
Population et type de logement

Nos cinq communes totalisent 537 habitants de plus entre 2016 et 2019. Alors que sur la même période l'ensemble des autres communes en a perdu 21. Notre territoire reste donc très largement le moteur démographique de la communauté de communes. Par contre de nombreux habitants s'inquiètent que les infrastructures ne suivent pas, ou que cela modifie trop vite l'identité locale. Des difficultés de cohabitation entre « anciens » et nouveaux ont souvent été notées par des habitants.



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas



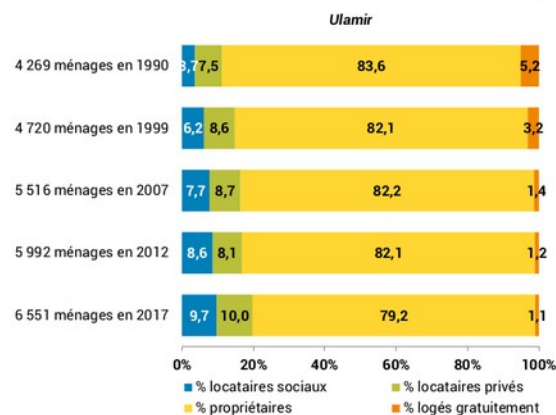
Lecture : Environ 180 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) sur Ulamir.

Mais la pyramide des âges repose sur un socle important d'enfant de 0 à 19 ans. Le creux des 20 à 29 ans s'explique bien sûr par le départ en études supérieures mais aussi par la difficulté pour les jeunes ménages à s'installer sur les communes. L'accession à la propriété reste difficile et le locatif n'est pas encore à la hauteur des besoins

Les ménages restent en très grande majorité des ménages propriétaires de leurs logement, mais la part du locatif augmente régulièrement depuis 1990. Cela est particulièrement vrai sur le locatif social, fruit de l'application des politiques publiques de développement de l'habitat social.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



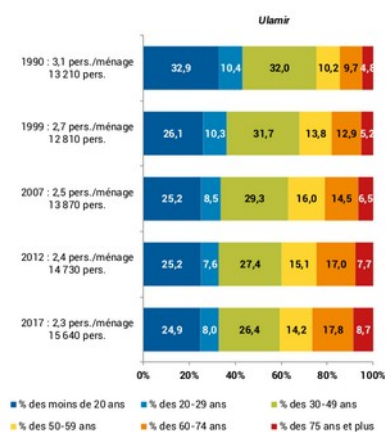
Lecture : En 2017, 5 189 ménages sont propriétaires de leur logement dans l'Ulamir, soit 79,2% des résidences principales.

La structure des ménages

Il faut toutefois noter un vieillissement de la population, avec notamment la part des 60-74 ans qui a doublé depuis 1990.

Évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 18% de la population en 2017 (soit 2 790 personnes) contre 10% en 1990 (1 280 personnes).

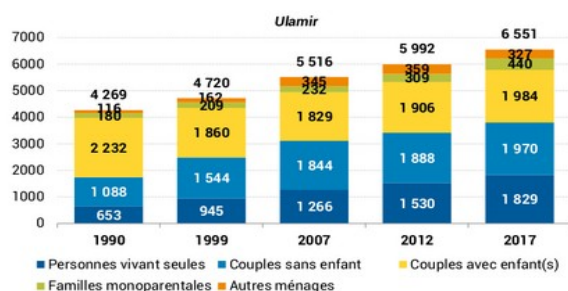
Lecture : En 2017, les moins de 20 ans représentent 24,9% de la population de l'Ulamir contre 32,9% en 1990.

Nous voyons ici le résultat de la première phase d'urbanisation de nos communes dans les années 70-80, les familles installées à l'époque restant vivre dans la maison familiale malgré sa taille inadaptée.

Nous constatons une augmentation régulière de la part des personnes vivant seules.

Composition des ménages

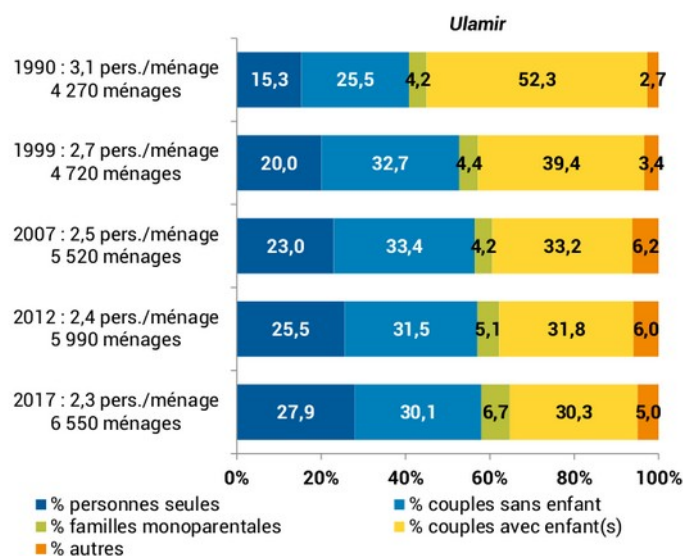
Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 1 829 ménages sont composés d'une personne seule.

Évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas

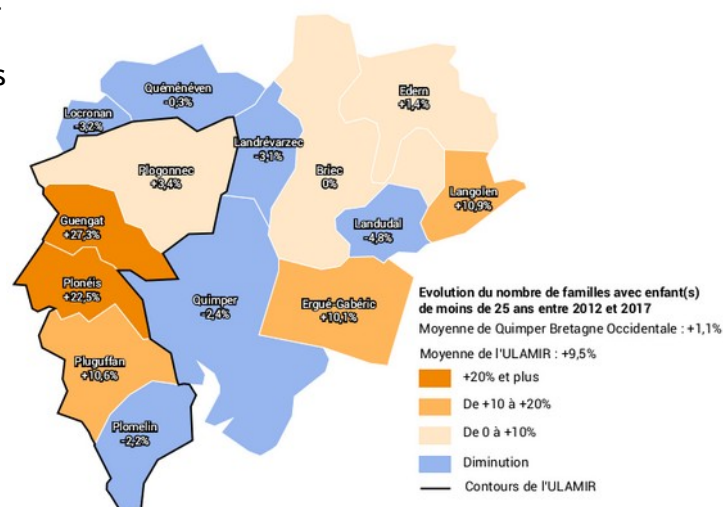


Lecture : En 2017, les personnes seules représentent 27,9% des ménages de l'Ulamir contre 15,3% en 1990.

Cette carte montre l'importance de l'arrivée de nouvelles familles sur notre territoire. Il s'agit principalement de primo-accédants à la propriété. De jeunes ménages donc, avec un ou plusieurs enfants en bas âge

Évolution des familles (avec enfant(s) de moins de 25 ans) entre 2012 et 2017

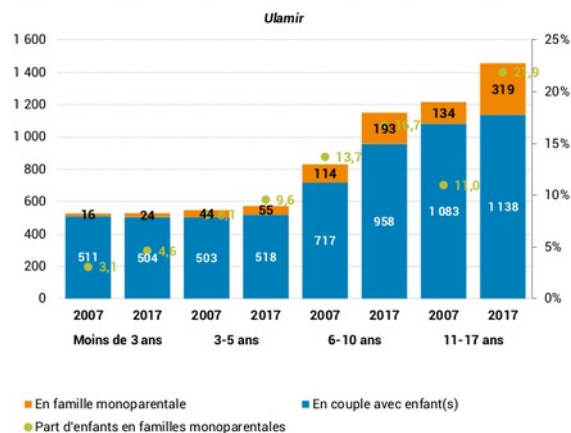
Source : Insee, RP 2012-2017 - Traitements © Compas



Il faut également noter une augmentation constante des familles monoparentales

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2007-2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 24 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 4,6% des enfants de cet âge.

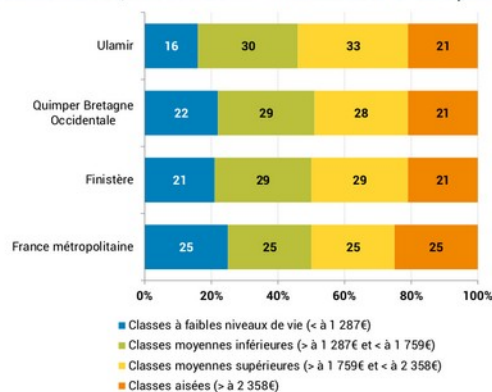
Avec une vigilance à porter sur les 22 % des 11-17 ans qui vivent en familles monoparentales pouvant amener des besoins spécifiques à la parentalité d'adolescents

Le niveau de vie

Les classes moyennes inférieures et supérieures sont sur-représentées sur nos communes comparativement aux chiffres nationaux. Nos communes n'attirent ni les bas revenus, ni les hauts revenus.

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas

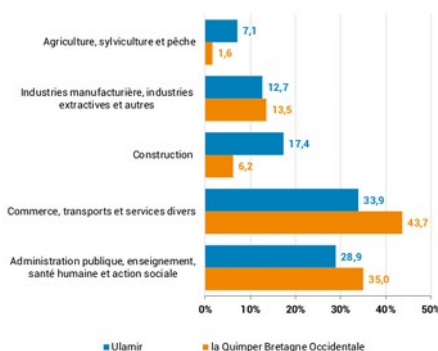


Lecture : En 2017, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 16% dans l'Ulamir.

Les chiffres du tableau précédent s'expliquent également par la répartition selon le secteur d'activité professionnelle :

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2017 - Traitements © Compas



Lecture : En 2017, 28,9% des actifs de 15-64 ans occupent un emploi dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale sur Ulamir.

7 % de la population des 5 communes vivent sous le seuil de pauvreté contre 14,5 % à l'échelle nationale.

Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation du nombre de personnes pauvres
Guengat	nd	-
Plogonnec	8	250
Plomelin	7	300
Plonéis	9	220
Pluguffan	6	250
Ulamir	7	1 140
Quimper Bretagne Occidentale	11	10 980
Quimper Bretagne Occidentale sans Quimper	7	2 780
Quimper	13	7 740
Finistère	11	94 210
Bretagne	11	353 820
France métropolitaine	15	9 102 720

nd : taux de pauvreté non disponible

Valeurs inférieures à celle de l'Ulamir

Valeurs proches de celle de l'Ulamir

Valeurs supérieures à celle de l'Ulamir

Lecture : La part de la population de l'Ulamir vivant sous le seuil de pauvreté fin 2017 est de 7%.

Synthèse de l'état des lieux

Nos communes périurbaines se développent démographiquement, principalement grâce à l'arrivée de nouvelles familles avec enfants. La monoparentalité augmente en particulier pour les familles avec adolescents.

Les classes moyennes sont très représentées, peu de familles se situent sous le seuil de pauvreté. Mais de nombreuses familles se retrouvent juste au dessus, avec peu de marge de manœuvre en cas d'accident de vie (séparation, perte d'emploi).

Le vieillissement de la population est net, va s'accroître dans les années à venir et sera donc à prendre davantage en compte dans les prochaines années.

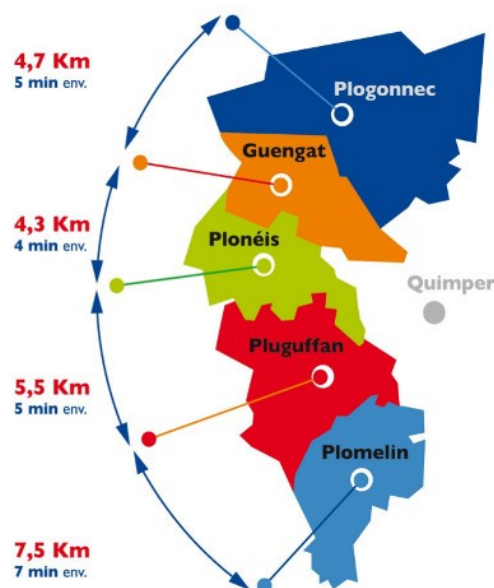
2 Un bilan plutôt fourni

21 L'accessibilité

Il est fondamental de bien comprendre que le territoire d'intervention du Centre Social est sur cinq communes qui s'étalent sur 25 km du Nord au Sud. La vie des habitants est encore très centrée sur leur propre commune de résidence. C'est donc davantage l'Ulamir Centre Social qui se déplace au plus près des habitants et au quotidien. En temps normal, nous effectuons plus de 35 000 km par an pour les différentes animations et réunions. Chiffre divisé par deux en 2020 suite aux confinements. Même si le siège social est ouvert du lundi au vendredi de 9h/12h et 13h30/18h, les animateurs sont toujours à la disposition du public, ce qui permet la participation informelle des habitants et des usagers mais aussi le renseignement administratif ou le règlement financier en dehors de ces heures d'accueil. On peut donc considérer finalement que le Centre Social est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h, voir 22h suivant les jours.

Il y a quelques années, le siège était ouvert le samedi ou en soirée jusqu'à 19h. Les statistiques de fréquentation ont montré que le maintien de cette amplitude ne se justifiait plus, nous avons donc resserré les horaires ce qui a permis plus de souplesse en évitant de bloquer du personnel inutilement. L'augmentation du nombre de demandes faites par téléphone, courriel ou portail famille en ligne montre que ce sont plutôt les modes de prise de contact qui ont évolué, tendance très nettement accentuée au fil des différents confinements.

La mobilité de certains publics est problématique : jeunes éloignés des bourgs, adultes sans permis ou sans véhicule, ...



22 De l'accueil à la prise de responsabilité

La fonction accueil

Elle se concrétise sur différents niveaux :

Pour un premier contact il s'agit de l'écoute, de la bienveillance, de l'identification de la demande et de la recherche de réponses adaptées, sur des thèmes allant de l'accompagnement social aux modes de garde, en passant par la participation à des activités de loisirs...

Ensuite l'orientation est faite vers différents services internes ou externes (Assistante sociale, Mission locale, associations du territoire, communes, écoles...). Parfois un accompagnement spécifique est mis en place pour des personnes moins autonomes.

Un autre niveau concerne le renforcement de la capacité d'agir des habitants : prendre en compte les besoins et demandes des habitants, développer les échanges formels et informels de partage de ces attentes, favoriser l'expression et l'émergence de projets, faciliter la mise en œuvre des projets et l'implication des habitants.

Cette partie est portée collectivement par l'ensemble des acteurs du Centre Social, qu'ils soient administrateurs, bénévoles ou salariés. La majorité des secteurs a comme base de travail l'accompagnement des projets des personnes (voir détail dans le bilan par secteur et le bilan du Projet Animation Collective Famille). Il est d'ailleurs parfois difficile de faire reconnaître à

certaines partenaires, voire à certains habitants, l'intérêt de fonctionner de cette façon et non à partir d'un programme défini par un animateur pour des personnes uniquement consommatrices. Toutefois, nous constatons parfois un écart grandissant entre ce positionnement et le fonctionnement individualiste et consumériste de la société actuelle. L'enjeu est de tendre vers ces objectifs d'un Centre Social tout en prenant en compte la réalité des attentes de l'ensemble de habitants.

La participation, du quotidien au formalisé

On peut distinguer deux formes de participation : une formelle et une autre plus informelle. Sur le plan formel, nous avons mis en place diverses instances au sein de l'association : des commissions, groupes de travail qui regroupent des habitants, des bénévoles, des professionnels qui se réunissent à des fréquences variables en fonction de différents sujets : jeunesse, activités de loisirs, famille, projet Centre Social, tarification modulée, communication, vie associative, refonte des statuts... Ces temps organisés et planifiés ont l'avantage de permettre d'aller loin dans les réflexions, de vraiment creuser les sujets. Un ordre du jour est établi en amont, des outils d'animation de réunion permettent de faciliter la prise de parole, l'avis de chaque personne présente est sollicité et pris en compte. Certains participants étant également des administrateurs, ils peuvent ensuite relayer l'avancée des travaux en CA⁵ ou en Bureau.

Nous complétons cette démarche avec une action plus informelle, quotidienne, moins visible, mais tout aussi riche. Une multitude d'échanges a donc lieu avant ou après les temps d'animation tous secteurs confondus. Ces échanges permettent de recueillir les impressions « à chaud » mais aussi de caler la suite du déroulement des ateliers, ou de créer de la rencontre et de l'échange entre les participants.

Des actions initiées ou portées par des habitants

Suivant les secteurs, la grande majorité, voire la totalité des animations sont mises en place en fonction des demandes des habitants et avec le maximum de leur implication. Un des rôles de l'animateur est de s'adapter au niveau d'autonomie et de disponibilité du public, de mobiliser des moyens pour accompagner la mise en œuvre des projets.

Dans les ALSH : des échanges avec les enfants permettent de recueillir leurs envies, et dès que possible, ils sont associés à leur mise en place. Parfois les groupes sont constitués autour du thème d'activité plus qu'autour de l'âge. Dynamique perturbée par l'interdiction de mixer les groupes dans le protocole sanitaire.

Sur le secteur Famille

Atelier Cuisine	- Choix des thématiques avec les participants des ateliers
Week-end Famille	- Mise en place avec un groupe de parents (lieu, date, hébergement, autofinancement, budget...)
Sortie en Famille	- Sorties organisées en fonction des demandes et besoins du public - Partenariat avec d'autres associations du territoire
Conférences/Soirées d'échanges	- En partenariat avec le RAM Caf, multi-accueil, et secteur famille de l'ULAMIR - À la demande des parents (ateliers parentalité)
Échappées Belles	- Thématiques des rencontres et temps forts (vacances scolaires) décidés avec les familles lors des Échappées Belles.

5 CA : Conseil d'Administration

Sur le secteur jeunesse

Pour bien communiquer sur les activités proposées, il faut planifier le programme assez tôt. Il faut donc que l'animateur le finalise lui-même. Mais en amont les jeunes sont régulièrement sollicités et actifs pour définir les types de sorties. Des créneaux libres permettent par ailleurs de bien échanger sur cela avec le public. Des outils tels que boîte à idées, tableaux de projets sont régulièrement mis en place pour alimenter cette manière de faire.

Sur le secteur des activités de loisirs

Nous proposons très régulièrement aux adhérents de les accompagner dans la mise en place d'actions complémentaires aux cours réguliers, ce qui a donné lieu à quelques sorties ponctuelles, quelques cours en extérieur, ou quelques séances partagées entre les différents groupes d'une même activité. Mais force est de constater que les personnes qui suivent les cours viennent en grande partie pour se laisser porter, pour se déconnecter d'une vie professionnelle ou familiale déjà très prenante, très dense... Cela est également à respecter...

Nous avons donc plutôt favorisé la mise en place d'activités qui ne se concrétisent que si des adhérents les portent, les organisent, voire même les encadrent. Nous avons baptisé cette action TILT⁶. Le principe est de permettre à tous ceux qui ont des idées, des envies ou des projets d'activités collectives d'en discuter en groupe et de trouver les moyens de les concrétiser.

Partager des connaissances, se détendre, découvrir, apprendre..., cela peut être sur tous les thèmes (sport, culture, détente, bricolage et astuces, ...) et sous toutes les formes (du stage de 2 heures à la mise en place d'une activité hebdomadaire).

Des animateurs du Centre Social peuvent faciliter plusieurs étapes : communiquer, organiser, planifier, trouver ou rémunérer un intervenant (si besoin), prendre les inscriptions, ...

Quatre de nos activités sont autogérées par leurs participants : club photo, marche nordique, atelier peinture et atelier cuisine. Pas d'intervenant professionnel systématique, les contenus techniques et l'organisation pratique sont portés par le groupe avec un accompagnement de professionnel plus ou moins appuyé suivant la réalité du moment.

La vie institutionnelle

L'association ULAMIR centre social est gérée par un conseil d'administration composé de représentants des adhérents, de représentants de la vie associative, et de représentants de conseils municipaux (soit un total de 22 personnes). Il se réunit 4 à 5 fois par an. Il élit un Bureau composé de 10 membres qui se réunit au minimum une fois par mois et qui prend toutes les décisions de fonctionnement courant. Le directeur assiste à ces deux instances à titre consultatif. Les compte-rendus de Bureau sont systématiquement envoyés à tous les membres du CA pour bien suivre le quotidien de la structure. C'est le président qui anime les débats de ces instances. Tous les courriers institutionnels reçus sont systématiquement transmis au Président et c'est lui qui en signe les réponses. De même pour les conventions de partenariat, les demandes de subvention, les contrats de travail. A chaque rencontre avec les partenaires, il y a au minimum un bénévole accompagné d'un salarié. L'objectif est très clair : la transparence. Ce sont les administrateurs qui portent le projet politique et institutionnel.

Les différents compte-rendus sont à la disposition des salariés qui le souhaitent. Des rencontres entre les salariés et les bénévoles sont mises en place pour favoriser le partage des projets.

Dans un contexte social et économique tendu, dans une société favorisant trop souvent la consommation et l'égoïsme, une des difficultés est de trouver des bénévoles qui souhaitent s'impliquer sur un projet global complexe et relativement lourd. Des administrateurs qui rentrent par le biais de l'une des activités, se sentent parfois perdus au fur et à mesure qu'ils se rendent compte de l'ampleur du projet. A l'inverse, d'autres bénévoles ont souhaité s'impliquer davantage, prenant la mesure de l'envergure du projet et de son intérêt.

6 TILT : Talents Idées et Loisirs pour le Territoire

Des rencontres régulières ont eu lieu entre bénévoles et salariés, que ce soit de manière informelle ou sous forme de réunion, de commission, ou de temps de travail sur un sujet particulier. Dernier exemple en date, les rencontres autour de la définition du présent projet, qui ont créé de l'interconnaissance et de la motivation.

Nous pouvons distinguer 3 « portraits » de bénévole, tous aussi importants les uns que les autres et parfois portés alternativement par une même personne.

Le bénévole d'activité : il participe à l'organisation de son activité, voire à l'encadrement d'autres personnes, il organise les lieux, définit les contenus, envoie les invitations, réunit le matériel, rédige les compte-rendus, anime la séance... Cela va du jeune de 11 ans dans un espace jeune qui porte un projet de sortie à un concert jusqu'à une jeune retraitée qui anime un atelier d'échange d'astuces, en passant par une mère de famille qui propose un atelier cuisine antillaise... Ils se comptent par centaines, avec des temps de bénévolat qui peuvent être de courte durée ou sur une ou plusieurs saisons complètes. Il est très difficile de mesurer précisément le temps que cela représente.

Nous l'estimons toutefois à environ **5 000 heures par an. (hors covid)**

L'administrateur : il est issu de la vie associative locale, représentant d'une collectivité locale ou représentant d'adhérents. Il participe à des groupes de travail, aux réunions du Conseil d'Administration, suit la mise en œuvre du projet, prend les décisions importantes de la vie de la structure sur son fonctionnement quotidien comme sur le long terme. Ils sont de 20 à 25 suivant les années. Plusieurs de ces administrateurs sont présents plusieurs fois par semaine au siège ou sur les lieux d'activité, ils représentent la structure dans les réunions extérieures, suivent particulièrement un secteur ou bien l'ensemble de la structure.

Cela représente au moins **500 heures par an**

Nous obtenons donc un total de plus de 5 500 heures annuelles soit 3,3 équivalents-temps-plein et plus de 60 000 € de bénévolat valorisé.

Les partenariats

Nous revendiquons depuis longtemps et systématiquement la possibilité d'un réel échange de co-construction des projets avec nos différents partenaires. Nous ne voulons pas être de simples opérateurs au service d'une commande publique. Nous intervenons sur des champs qui méritent une réflexion collective, une évaluation commune des besoins et des attentes, une définition partagée des actions à mettre en place et enfin, une évaluation adaptée aux attentes institutionnelles respectives.

Cet exercice est plus ou moins facile et possible en fonction des thèmes, des alternances politiques, de la taille des services en Mairie. Les partenaires principaux sont les 5 communes, Quimper Bretagne Occidentale, la CAF et le CDAS⁷.

Mais au fur et à mesure des années ces partenariats se sont développés et élargis à de nombreux thèmes :

- jeunesse et insertion : Prévention spécialisée, Mission Locale...
- famille : REAPP⁸, graine de familles, RPE⁹...
- environnement : REEB¹⁰, Passeurs de Nature...
- associations : associations locales, Espace Associatif...- action sociale : CCAS¹¹, PRH 29¹²

7 CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale

8 REAAP : Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

9 RPE : Relais Petite Enfance , anciennement RAM, Relais Assistantes Maternelles

10 REEB : Réseau des Educateurs à l'Environnement de Bretagne

11 CCAS : Centre Communaux d'Action Sociale

12 PRH 29 : Pôle Ressources et Handicap du Finistère

Que ce soit pour le projet Centre Social ou le projet avec Quimper Bretagne Occidentale, nous devons définir de nouvelles méthodes de travail. Nous constatons que des incompréhensions ou des méconnaissances parfois réciproques peuvent complexifier les relations de travail. Un meilleur suivi au quotidien permettra une sérénité plus confortable pour chacun.

L'association a toujours été en veille sur les mutations du territoire : évolutions démographiques, sociologiques, économiques, urbanisme. Nous sommes présents au sein de la Mission Locale, du CEJ¹³ communes associées, du groupe inter-fédéral d'association d'Education Populaire... Notre présence dans ces différentes instances nous permet d'élargir le réseau des acteurs sur différents champs d'intervention. Nous avons aussi accès à des informations qui nous permettent de suivre, d'accompagner ou d'orienter certaines actions qui sont profitables à notre territoire.

23 Chiffres généraux

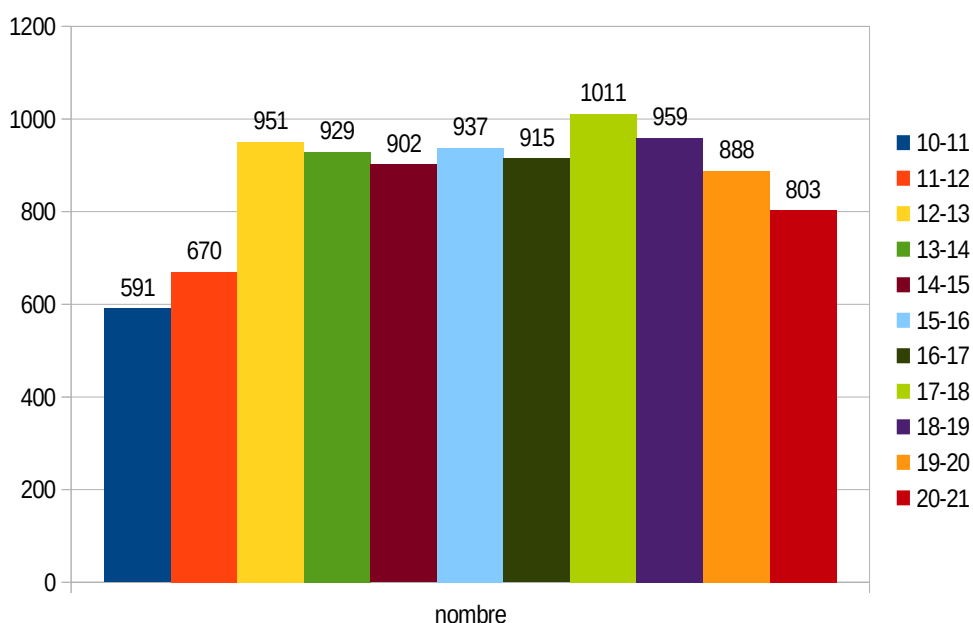
Les associations adhérentes

Chaque année, nous avons en moyenne 55 associations adhérentes sur plus de 165 présentes sur nos communes. Mais l'ampleur des services sollicités a tendance à baisser car les communes et leurs salles sont de mieux en mieux équipées des mêmes matériels que nous mettons à disposition. Nous devons donc revoir la manière de soutenir les associations dans leurs actions.

Les adhérents individuels

Année	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
nombre	591	670	951	929	902	937	915	1011	959	888	803

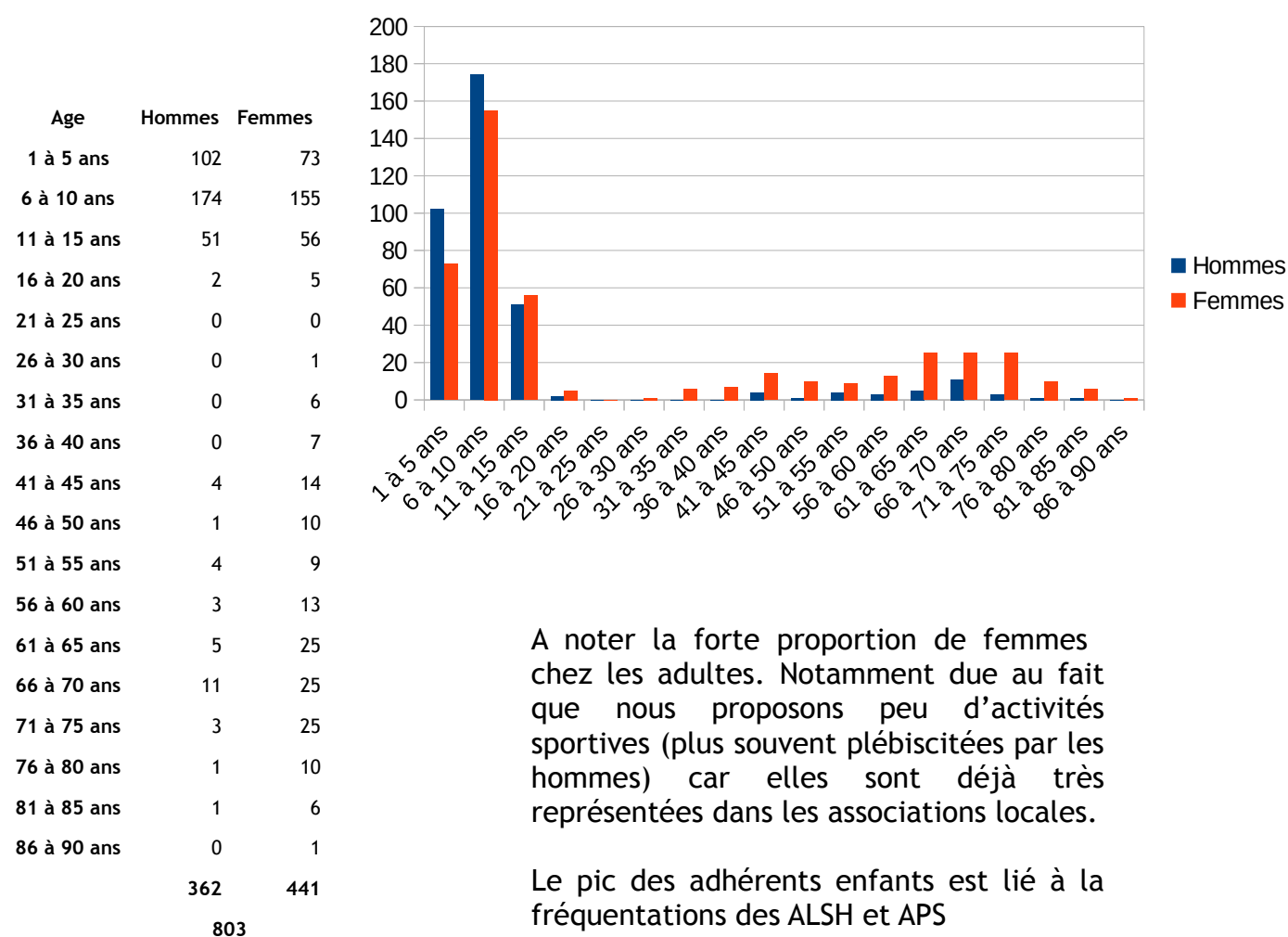
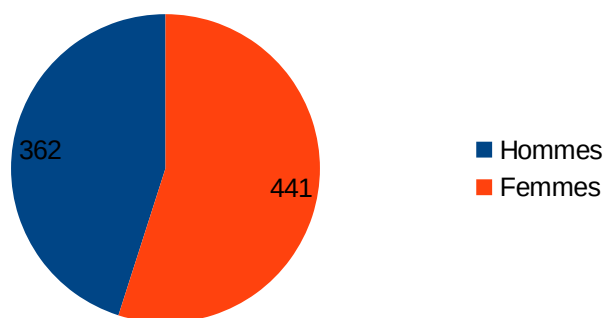
La hausse de 2012 provient essentiellement de la reprise de l'ALSH de Guengat. L'arrêt de l'école de musique en juin 2013 a entraîné une baisse qui a finalement été limitée grâce à une hausse sur d'autres activités de loisirs. Jusqu'en 18-19, les fluctuations viennent d'abord des ALSH puis des activités de loisirs. Les chiffres 19-20 et 20-21 sont bien sûr impactés par le Covid.



▪ **Les usagers** : Ils suivent l'une ou l'autre des activités ponctuelles, assistent à un spectacle, une conférence, visitent les expos. Suivant les années, ce chiffre oscille entre 4 000 et 4 500 personnes (Hors covid)

▪ Les participants par tranches d'âges et par genre (chiffres de la saison 20-21)

Hommes	362
Femmes	441
Total	803

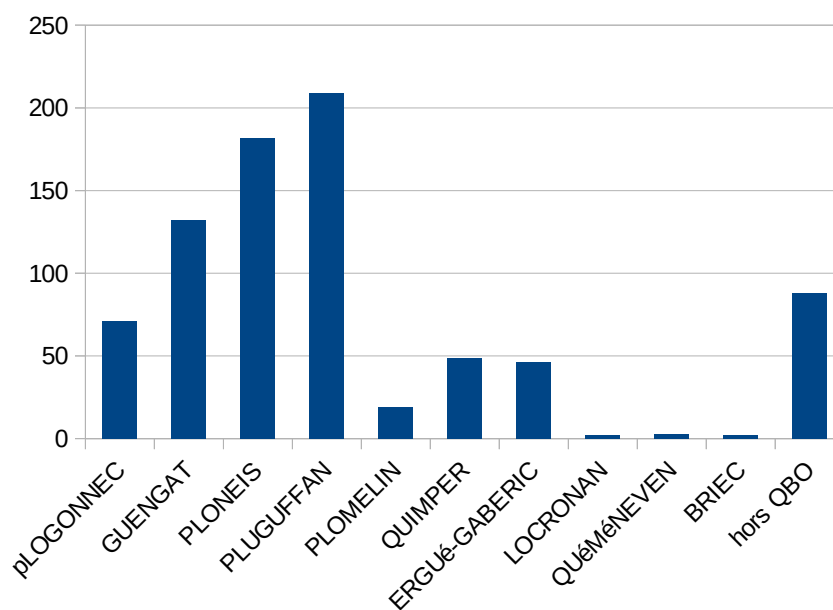


A noter la forte proportion de femmes chez les adultes. Notamment due au fait que nous proposons peu d'activités sportives (plus souvent plébiscitées par les hommes) car elles sont déjà très représentées dans les associations locales.

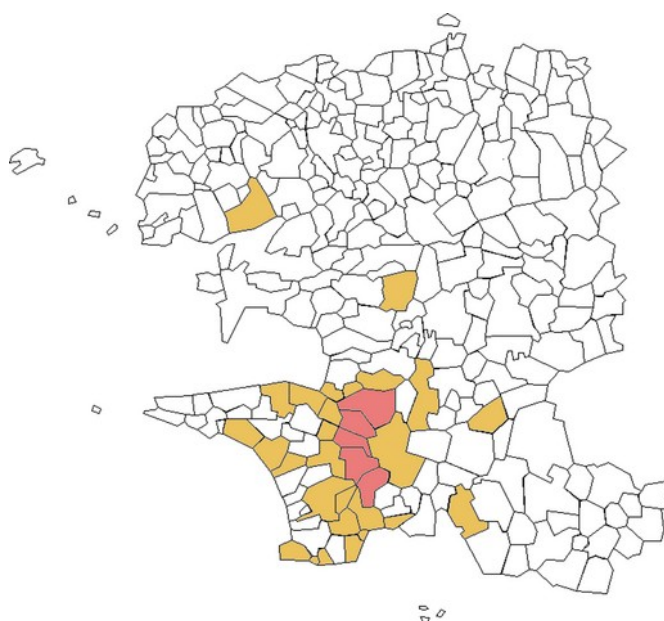
Le pic des adhérents enfants est lié à la fréquentations des ALSH et APS

▪ Origine géographique des adhérents (saison 2020-21)

Plogonnec	71
Guengat	132
Ploneis	182
Pluguffan	209
Plomelin	19
Quimper	49
Ergué-gaberic	46
Locronan	2
Quéménéven	3
Briec	2
Hors QBO	88
Total	803



Notre Centre Social draine une population issue de 25 communes, en plus des 5 du territoire d'action



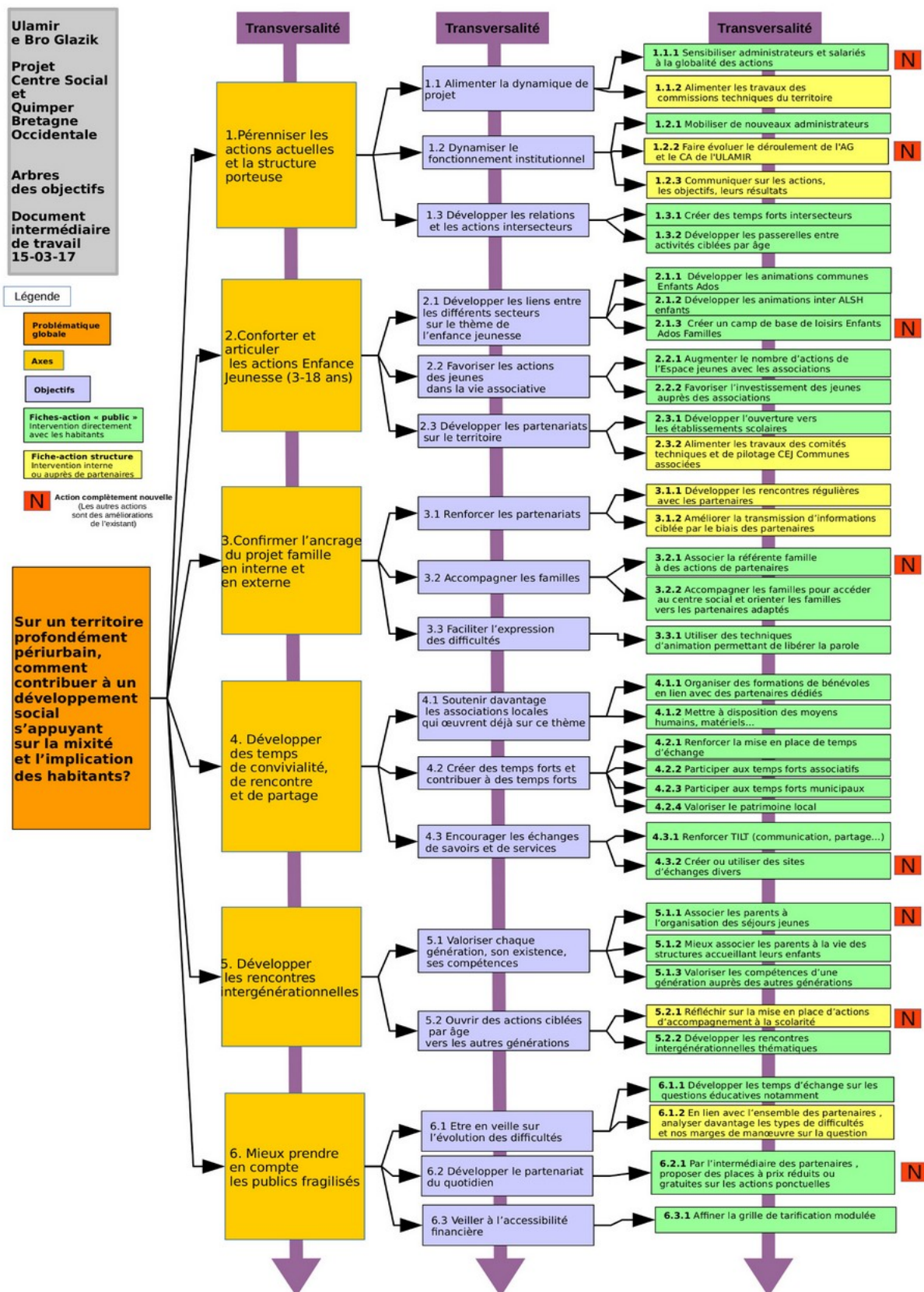
▪ Quelques éléments financiers

Notre situation financière s'est nettement améliorée ces dernières années. Cela en partie grâce à nos choix de gestion qui sont aujourd'hui facilités par des outils d'aide à la prise de décision : comptabilité analytique, budgets plus précis, tableaux de bord de suivi réguliers, ... Et en partie grâce au soutien financier des communes et de Quimper Bretagne Occidentale, conscient des coûts réels des actions et de l'enjeu de contribuer à pérenniser la structure.

	2017	2018	2019	2020
Résultat	5 028	23 010	54 181	55 246
Fonds associatif	-2741	61876	106 391	164 044
disponibilités	66 849	31 900	96 580	225 408
Masse salariale	620 700	653 459	607 222	553 737
Budget total	787 712	845 402	846 953	775 981

24 Le bilan par actions

Les pages qui viennent vous permettront de découvrir le bilan de nos 35 actions découlant de chacun des 6 axes du précédent projet. Pour mémoire, voici l'arbre des objectifs qui avait été agréé en 2017.



Action 1.1.1 Sensibiliser administrateurs et salariés à la globalité des actions

C'est un travail de fond qui prend des formes différentes selon les périodes de l'année ou les personnes avec qui le sujet est évoqué.

Concernant les périodes, nous pouvons identifier quatre moments principaux propices à échanger sur la globalité des actions et à partager les enjeux de la structure.

Tout d'abord l'Assemblée Générale et sa préparation sont bien sûr un moment important d'articulation entre le bilan d'une année et les projets de la suivante qui permettent de mettre en perspective et en synergie l'ensemble des actions. C'est symboliquement le moment permettant d'appréhender le projet dans sa plus grande globalité.

Lors des derniers CA des années 2019 et 2020, nous avons échangé avec les administrateurs sur les enjeux de l'année suivante de manière à permettre à chacun d'avoir une vision la plus globale possible et de partager les points de vigilance. Nous allons instituer ce temps de travail pour articuler au mieux l'ensemble des actions.

Les entretiens annuels des salariés qui se déroulent en début d'année civile sont aussi des moments qui permettent de resituer chaque secteur dans le projet global, d'identifier les articulations possibles entre le travail de chaque salarié de l'équipe de base et celui des collègues. Trois items de la grille d'entretien sont spécifiquement axés sur ce sujet : la vision individuelle du projet global, l'articulation secteur/projet global et les relations intersecteurs.

Le quatrième temps est le suivi annuel de plusieurs des secteurs qui se font avec les partenaires. Nous utilisons la préparation de ces échanges pour valoriser les actions intersecteurs et les projets à développer.

De manière plus régulière voire quotidienne, ce travail sur la globalité s'est également fait de manière différenciée entre les administrateurs et les animateurs. Lors de réunions de Bureau et de Conseil d'Administration, la nécessité d'avoir une vision globale pour comprendre et à fortiori prendre des décisions est très régulièrement rappelée aux administrateurs. Il faut conserver une logique et une cohérence d'un secteur à l'autre. Il ne faut pas créer de précédent sur des sujets qui ne pourraient pas tous être traités de la même manière d'un secteur à l'autre, il faut faire avancer en simultanée l'ensemble des actions, etc...

Pour ce qui concerne les animateurs de l'équipe de base, ce sont lors d'échanges informels que le thème est abordé ou lors des réunions d'équipes. Le développement d'actions intersecteurs et la transversalité définis dans le projet Centre Social 2017-2021 ont multiplié les occasions d'articuler chacun des secteurs dans un projet global et de gagner en cohérence. Il est important de noter que les animateurs ont de plus en plus le réflexe d'envisager les choses dans leur ensemble et souhaitent eux-mêmes continuer à travailler à l'amélioration des articulations.

Action 1.1.2 Alimenter différents travaux des commissions techniques du territoire

Outre le comité technique du CEJ décrit à l'action 232, nous faisons partie du Comité Départemental Jeunesse, Sport et Vie associative convoqué 2 à 3 fois par an par la DDCS. Deux sujets principaux y sont abordés. Le premier concerne l'étude de situation où un professionnel finistérien de l'animation a outrepassé les limites de ses fonctions ou commis une faute. Après enquête administrative menée par des inspecteurs DDCS, des sanctions administratives sont étudiées et décidées par les membres de ce comité paritaire (associations, syndicat, fédération). Suivant le cas, la sanction peut aller jusqu'à l'interdiction définitive d'exercer. Le deuxième sujet concerne les demandes d'agréments "Education Populaire" et "Sport" faites par

des associations finistériennes. Ces agréments sont des reconnaissances liées aux projets des structures et sont obligatoires pour élargir à certaines subventions. Le comité émet un avis sur les attributions mais également sur les radiations.

Action 1.2.1 Mobiliser de nouveaux administrateurs

La mobilisation et le renouvellement d'administrateurs est toujours une difficulté pour les associations, et en particulier pour les grosses associations employeuses. L'Ulamir n'échappe pas à la règle et plusieurs actions ont été mises en place sur le sujet.

Le président et le directeur ont suivi une formation organisée par la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne au printemps 2018. Intitulée "*Animer, faire évoluer et renouveler l'engagement dans son association*" cette formation leur a permis de partager davantage les enjeux de ce thème et de s'approprier outils et techniques.

Une plaquette "Et si je m'impliquais" a été créée pour être distribuée à d'éventuels futurs administrateurs et a servi de support à des discussions sur les possibilités d'engagement au sein de la structure.

La réforme des statuts décrite à l'action suivante était fondamentale dans cette démarche pour mobiliser de futurs administrateurs issus des adhérents avec une responsabilité valorisée au sein du CA.

La mobilisation de nouveaux administrateurs est une responsabilité conjointe entre les administrateurs actuels et les animateurs qui peuvent identifier des personnes à solliciter. Cela a été régulièrement rappelé, notamment à l'approche des Assemblée Générales bien sûr.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'à l'AG 2020, 6 nouveaux administrateurs issus des adhérents ont intégré le CA. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis d'impliquer ces nouvelles personnes autant que prévu, divers temps institutionnels ayant été reportés.

Action 1.2.2 Faire évoluer le déroulement de l'AG et du CA de l'ULAMIR

Les assemblées générales sont organisées en 2 temps. Les participants commencent par découvrir les secteurs et les activités sous forme de déambulation à travers des stands ce qui permet davantage d'échanges. Le deuxième temps est plus classique avec les incontournables parties institutionnelles et les votes afférents. En 2018 et 2019, un film présentant les activités et des témoignages de participants a rendu encore plus vivant et concret ce moment formel. De nombreuses personnes ont mieux cerné le projet Ulamir au travers de ces images plus parlantes qu'un texte.

Courant 2018, nous avons lancé une réflexion sur les statuts, les buts de l'association et la composition du Conseil d'Administration. Un groupe de travail spécifique a été constitué et s'est réuni 4 fois pour étudier et définir de nouveaux textes qui ont été adoptés en AG extraordinaire au printemps 2019. Ils sont applicables depuis l'AG d'octobre 2020, après les élections municipales car ils concernent entre autres les membres de droits représentants les communes et ayant mandat jusqu'aux élections. Outre un toilettage ici ou là, le travail a été mené sur 2 points principaux.

Le premier a concerné les objectifs de l'association qui n'avaient pas évolué depuis la création en 1983. L'ordre a été modifié et nous avons introduit un premier objectif directement lié au projet Centre Social. Les buts sont maintenant définis comme suit :

- 1 - favoriser la participation des habitants à la vie locale dans le cadre du projet Centre Social,
- 2 - étudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et informer les collectivités locales des réalisations souhaitables,
- 3 - mettre en place des actions répondant à ces besoins ou aux attentes de partenaires, sans concurrencer les associations existantes,
- 4 - aider les associations locales dans leurs tâches d'animation.

Le deuxième axe de la réforme des statuts a concerné la gouvernance avec un choix de rééquilibrer les représentations en faveur des adhérents. Jusqu'alors le poids des membres de droits était très important. Cela a eu sa logique à l'origine de la création des Ulamir et dans les premières années, mais il était nécessaire d'adapter la répartition des sièges au vu de l'évolution de la structure. Les communes, la communauté de communes, le conseil départemental n'ont maintenant plus qu'un siège chacun contre 2 auparavant (voir 3 pour les communes de + de 3000 habitants). Nous avons également introduit un siège de membre de droit représentant la CAF. Ce sont ainsi 9 sièges de membres de droits qui disparaissent. Ce rééquilibrage est important pour avoir une structure davantage gouvernée directement par des habitants plutôt que par des élus politiques. Il contribuera probablement également à renouveler et augmenter les administrateurs participants aux activités qui se sentiront plus légitimes et avec plus de poids dans les décisions. Nous avons supprimé les représentants de collèges d'associations (par thèmes) qui nous paraissaient également obsolètes.

A noter que ce travail a été largement partagé avec les élus politiques membres de droits qui ont trouvé légitime ce rééquilibrage, ne provoquant aucune frustration. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Action 1.2.3 Communiquer sur les actions, les objectifs, leurs résultats

Au cours de l'année 2019, nous avons sollicité le responsable du secteur informatique de l'UBAPAR¹⁴, association à laquelle l'Ulamir est adhérente, pour effectuer des améliorations du site internet. Une mise à niveau du site a permis l'installation d'un lecteur pdf et d'un carrousel sur la page d'accueil du site. Cela nous permet de mettre en valeur nos actualités et d'intégrer tous les documents pdf que les différents secteurs produisent au cours de l'année (plaquette ludothèque, plaquette échappées belles, bulletin d'inscription alsh, adhésions espaces jeunes, affiches et flyers...)

Depuis plusieurs années nous diffusons un document appelé « Billet d'infos » pour communiquer avec nos adhérents et sympathisants. Chaque mois ce document pdf était envoyé sur une liste de diffusion. Depuis le début d'année 2020 et grâce à l'accompagnement de l'UBAPAR, l'Ulamir a pu mettre en place un billet d'info numérique, une newsletter, permettant d'intégrer des liens internet vers notre site ou ceux de partenaires.

Chaque mois, nos actualités sont aussi transmises aux différentes municipalités du territoire qui éditent des bulletins municipaux. Nous communiquons aussi avec les correspondants de presse du Télégramme et du Ouest France qui sont de bons relais d'information. Ce sont ainsi environ 300 articles qui sont parus en 2019 dans la presse et les bulletins municipaux. Chaque secteur de l'Ulamir est chargé de compléter un document en ligne qui répertorie l'ensemble des animations proposées dans le mois. Les cinq communes sont maintenant dotées d'une application pour smartphone donnant aux administrés diverses informations. C'est un nouveau support local nous permettant de diffuser nos propositions d'activités ou nos compte-rendus.

Un travail a également été entamé sur l'utilisation de notre Facebook avec une habitante de Plonéis webmaster et utilisatrice de Facebook. Cet outil est utilisé par l'ensemble des secteurs qui édite sur le mur de l'association des photos, des affiches. Nous pourrions améliorer notre visibilité sur le réseau social en utilisant une page, plus qu'un profil, et en s'appuyant sur davantage de partenaires pour relayer l'information.

14 UBAPaR : Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux

Le Mag' de l'Ag est le rapport d'activité, édité chaque année au moment de l'assemblée générale. Ce document est un outil de communication à destination des adhérents, des élus et des partenaires. Pour le Mag' de AG 2019, nous avons rédigé une page sur le projet Centre Social et ses principaux objectifs. Ce document pourrait être étoffé pour la présentation du prochain projet et diffusé plus largement.

Plusieurs autres documents sont rédigés au cours de l'année pour mettre en valeur un secteur ou un projet. Comme la plaquette de présentation de la ludothèque éditée lors de ses 20 ans en 2018 et qui a permis de présenter aux élus des communes les actions de la ludothèque.

Nous travaillons actuellement au marquage des 4 véhicules de la structure afin de nous donner également une meilleure visibilité tout au long des 35 000 km que nous parcourons chaque année à la rencontre des habitants du territoire.

Action 1.3.1 Créer et développer des temps forts ponctuels ou réguliers

Les temps forts ponctuels que nous proposons sont un moyen de mettre en avant les activités régulières de l'Ulamir. Nous proposons des animations diverses qui touchent tous les publics et nous permettent de prendre contact avec des personnes qui pourraient s'investir dans le fonctionnement de l'Ulamir. Ces temps informels sont plus propices pour échanger et partager et sont une porte d'entrée pour comprendre les objectifs de notre association. C'est également l'occasion de discuter avec les bénévoles présents. Car, sans leur présence, des manifestations comme le Festival de jeux Ludo Folie's (70 bénévoles), ne pourraient exister.

Les Étapes enchantées

Depuis 2017 un partenariat entre la mairie de Pluguffan et l'Ulamir a permis la mise en place d'un temps festif proposé aux pluguffanais autour du four à pain : Les Étapes Enchantées. Cet événement en extérieur est tributaire de la météo, qui n'a pas toujours été au rendez-vous, mais de beaux moments se sont tout de même déroulés. En 2017, Ronan Le Fur de la Compagnie Gigot Bitûme et son personnage décalé Pieter Vandernorte, un commissaire européen de Bruxelles venu rendre compte d'un audit sur Pluguffan en 2050, a entraîné la participation d'habitants, qui ont déambulé dans la commune le temps d'un après-midi haut en couleur. En 2018, il était prévu un conteur, crieur de rue suivi d'un film en plein air en parallèle de la dégustation de pain et d'assiettes de fromages et de charcuterie, seulement l'événement a dû être annulé pour cause d'intempéries. La projection du film « Mais qu'est ce qu'on a fait au bon dieu ? » a cependant été reportée au vendredi 17 août 2018 suivie par environ 70 personnes.

Pour l'édition 2019, nous avons conservé le même programme qu'en 2018, puisque cette édition avait été annulée, mais une fois encore le beau temps n'était pas au rendez-vous ! Nous avons malgré tout maintenu l'événement dans la salle socioculturelle de Pluguffan. Le conteur Olivier Hédin, a réjoui le public avec son spectacle. En revanche le film « Intouchable » projeté dans la salle de sport n'a mobilisé que peu de spectateurs.

Les éditions 2020 et 2021 ont été annulées au vu de la situation sanitaire, mais l'édition 2022 est en cours de préparation avec un format plus convivial et familial.

action 2.1.1 Développer les animations communes Enfants Ados

Dans le but d'avoir une continuité éducative et pédagogique entre les accueils de loisirs et les espaces jeunes gérés par l'Ulamir, différentes actions ont été mises en place :

- A Guengat : aprem' intergénérationnelles, animation crêpes, animation "mardi gras", animation kingball, goûter de Noël ou galette des rois, jeux de piste.
- A Pluguffan : une rencontre chaque jeudi après-midi de vacances.

Nous organisons également des animations en partenariat avec les associations locales en contact avec les jeunes :

- A Plogonnec : une rencontre entre les jeunes de l'espace jeunes et le club 8/13 ans à chaque période de vacances, nouveauté à partir des vacances de la Toussaint 2019
- A Pluguffan : En 2019, mise en place des ateliers intergénérationnels, Mix'Agés, sur le thème de l'art floral, entre les jeunes de l'espace jeunes, les enfants de l'Alsh de Pluguffan et l'amicale des retraités.

Toutes ces actions permettent de créer du lien et des temps d'échange entre les professionnels de l'animation mais cela permet surtout de créer des dynamiques entre les publics, de mieux identifier les lieux d'accueil et savoir ce qui y est proposé.

Action 2.1.2 Développer les animations inter ALSH enfants

Afin de développer des liens entre les différents secteurs, nous avons organisé des animations rassemblant des enfants des ALSH :

Le **spectacle de Noël** partagé fin 2017 a réuni une centaine d'enfants de Plonéis, Guengat et Pluguffan.

Un camp de base pour les 4-6 ans installé à Locronan a été partagé en 2018 entre les enfants de Pluguffan et Guengat.

Deux **séjours camping** ont été mis en place conjointement durant l'été 2019. Un mini camp au «pays des penn sardin» pour les 4-6 ans du 23 au 27 juillet 2019 ont permis à 10 enfants de Pluguffan et 7 de Guengat d'expérimenter la vie en communauté sans papa et maman ; mais surtout de favoriser l'échange avec des enfants de communes différentes dès le plus jeune âge.

Quant aux « Aoûtiens en vadrouille » de Pluguffan et Guengat de 6 à 8 ans, c'est au camping de Concarneau qu'ils ont établi leur campement. Pour certains, ce fut l'occasion de retrouvailles. L'occasion peut-être de tisser des amitiés durables.

Une **sortie Ulamir inter Alsh** à Plogonnec « Très tôt Théâtre » en décembre 2019 a permis de mutualiser les moyens de transport, mais surtout aux 40 enfants de 7 à 11 ans de se revoir et de partager des moments agréables.

En 2020, le Covid est passé par là annulant tous les projets débutés. Les 2 Alsh s'étaient concertés pour préparer des activités "animation-décoration" sur le thème de l'arbre dans le cadre des "Étapes enchantées" prévues en juin à Pluguffan. Il était également prévu un pique-nique commun afin de découvrir le territoire. De même, les préparatifs débutés pour l'organisation des séjours en commun pour l'été 2020 ont été tout simplement abandonnés.

Action 2.1.3 Développer l'offre de séjours Enfants Ados Familles

En 2017, les séjours réservés aux enfants des ALSH ont affichés complet et nous avons constaté que les demandes des familles dont les enfants n'étaient inscrits ni dans un ALSH ni dans un Espace jeunes étaient croissantes. Les parents souhaitent que leurs enfants vivent des temps collectifs hors de leur foyer. Or les camps des ALSH sont des activités accessoires qui sont proposées aux participants habituels. Ils doivent obligatoirement se dérouler en France et à proximité de l'accueil principal de manière à ce que le directeur puisse se rendre sur les lieux de l'hébergement par ses propres moyens et dans un délai ne devant pas excéder deux heures.

Nous avons donc lancé en 2018 les Camps Aventure, séjours ouverts en priorité aux adhérents de l'Ulamir. Nous avons mis en place 5 séjours de 5 jours à la découverte de Plougonvelin et son fort, Concarneau et sa ville close, Camaret et la pointe de Pen Hir, Saint Malo et sa cité corsaire, les Monts d'Arrée et ses terres de légendes. Ils ont été suivis par 109 jeunes de 9 à 17 ans de tous horizons. Le même été, les accueils de loisirs ont proposé aux enfants des mini-camps "clés en main" pour les enfants de 4 à 8 ans et des séjours projet passerelle avec les Espaces jeunes pour les enfants de plus de 9 ans.

2019 est la 2ème année pour les Camps Aventure. La diversité des camps proposés n'aura pas permis de faire le plein des séjours cette année. Le manque de soutien financier par rapport aux camps Alsh et Espaces Jeunes ne nous a pas permis de mettre en place de grille de tarification modulée sans prise de risque financier pour l'Ulamir.

Avec la crise du Covid en 2020, il n'y a pas eu de séjour, leur mise en place étant soumise à trop de contraintes sanitaires.

En 2021, un assouplissement du protocole sanitaire nous a permis de relancer les séjours. Trois camps aventure ont été proposés aux familles adhérentes de la saison 2020-2021 et aux familles des enfants ayant participé aux séjours 2019 dans un premier temps. Nous avons ensuite ouvert les séjours plus largement à tout jeune désireux de partir en vacances. Des mini-camps ont également été proposés aux usagers des ALSH et Espaces jeunes.

Nous avons remarqué que, pour certains participants, ces séjours auront été les seuls départs en vacances, les parents n'ayant pas la possibilité de proposer des vacances familiales (finances, congés décalés, changement de situation professionnelle).

Action 2.2.1 Augmenter le nombre d'actions de l'Espace jeunes avec les associations

Cette action a été réalisée au travers de différentes animations qui pour la plupart ont lieu tous les ans (hors Covid) :

- La participation des jeunes aux kermesses des APE¹⁵ sur Pluguffan et aux marchés de Noël avec l'APE de Plogonnec ;
- Guengat : Téléthon, service lors du repas du 3ème âge, débroussaillage + participation aux soirées de l'environnement, service aux Foulées nature, Mondial Pupilles, printemps des poètes.
- Plonéis : Téléthon, Mondial Pupilles, stage cirque, stage hip-hop.

Toutes ces actions permettent de partager des temps forts et de valoriser les jeunes auprès de la population locale. Cela permet aussi aux ados de faire des choses concrètes qu'ils n'ont pas l'habitude de faire. Les jeunes acquièrent ainsi de nouveaux savoir-faire et savoir-être, qu'ils peuvent continuer de développer par la suite.

15 APE Association de Parents d'Elèves

Action 2.2.2 Favoriser l'investissement des jeunes dans les associations

A chaque animation en lien avec des associations locales, nous expliquons aux jeunes le but de l'association partenaire. Cela permet aux ados de mieux comprendre leur fonctionnement et ainsi d'avoir les informations nécessaires pour tout assimiler.

Quelques exemples de manifestation :

- Le Téléthon sur Pluguffan et Plonéis,
- La banque alimentaire sur Pluguffan et Plonéis,
- Le partenariat avec les comités de jumelages de Pluguffan et Plogonnec,
- La présence des jeunes au sein de l'ACS de Pluguffan lors de Pluguff'en Fête.

Action 2.3.1 Développer l'ouverture vers les établissements scolaires

Afin d'être mieux identifié sur le territoire, nous proposons aux publics des écoles différentes animations en fonction des compétences professionnelles de chacun. Cela dans le but de proposer aux enfants des activités adaptées et de qualité.

Suite à l'arrêt des TAP, nous avons perdu un réel tremplin qui favorisait la rencontre entre les jeunes et les animateurs des espaces jeunes. Sur une classe de CM2, ce temps d'animation pouvait amener 60 % des jeunes vers l'espace jeunes dès l'été suivant. Pour les années à venir, il serait important d'envisager de nouveau des animations auprès des CM2 pendant leur troisième trimestre afin de garder ce public sur nos communes.

Les soirées CM2 : Chaque année à Plogonnec, la mairie et l'espace jeunes invitent tous les CM2 de la commune autour d'un repas animé convivial. C'est un réel atout, nous pourrions envisager de réaliser cela sur chacune des autres communes.

Le secteur environnement propose aux 9 écoles du territoire des interventions sur différents thèmes liés à l'environnement : un nombre défini de projets, composés de trois séances chacun, est proposé aux écoles. Le contenu de ces actions est décidé ensemble avec les professeurs, afin qu'il s'intègre au mieux aux projets de classe ou d'école. La rencontre de chaque professeur prend du temps, mais permet de travailler sur des projets aboutis et cohérents. Ces interventions sont un complément du travail mené en classe, et permettent aux enfants de mieux connaître la nature qui les entourent, de les sensibiliser au respect de la nature et de développer leur éco-citoyenneté.

Dans le cadre de la création d'un sentier d'interprétation sur la commune de Plomelin, le secteur environnement a travaillé conjointement avec le lycée de Kerbernez (Lycée horticole, avec une section GMNF¹⁶). De nombreux temps de travail en classe ont été organisés, ainsi que des chantiers sur le terrain (recherche d'itinéraire, inventaires, pose de mobiliers...).

Action 2.3.2 Alimenter les travaux des comités techniques et de pilotage CEJ Communes associées

Le CEJ, Contrat Enfance Jeunesse est un contrat signé entre les communes et la CAF pour déployer diverses actions en direction des enfants et des jeunes. Elles peuvent être parfois portées par la commune, parfois déléguées à un partenaire. C'est d'ailleurs à ce titre que l'Ulamir est systématiquement invitée et présente sur ces comités de pilotage et comités techniques. Ces travaux communs entre les acteurs Enfance et Jeunesse du territoire permettent, d'harmoniser, d'articuler les actions, d'en améliorer la cohérence. Ils permettent également parfois de mutualiser des actions. Nous avons par exemple participé à la conception et à l'animation de temps de formation à destination des animateurs des ALSH pour harmoniser le premier accueil de l'enfant dans les structures.

16 GMNF : Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

Nous avons aussi défendu à de nombreuses reprises divers sujets qui nous paraissent importants pour le territoire et ses habitants : harmonisation des tarifs, développement de l'offre de séjour, place de nos actions dans la future CTG.¹⁷

243 Confirmer l'ancrage du projet famille en interne et en externe (Axe 3)

Au fil des années, nous avons de plus en plus articulé le Projet d'Animation Collective Famille avec le projet global de notre Centre Social. Il est destiné à soutenir les actions collectives conduites par le centre social au bénéfice des groupes familiaux et au maximum avec leur implication. En effet, créer un projet sans pouvoir prendre en compte la parole des habitants, usagers, membres du CA n'est pas concevable. La richesse de nos projets est issue de la complémentarité des réflexions bénévoles/salariés lors de temps informels (ludothèque, accueil de loisirs, ateliers, discussions, temps forts...) et formels avec les diverses commissions.

Historique

En 2006, l'ULAMIR e Bro Glazik a accentué son travail auprès des familles de son territoire. Plusieurs pistes ont été suivies :

- étude de territoire,
- rencontres des familles sur le terrain :
 - diffusion d'un questionnaire aux adhérents de la ludothèque,
 - expérimentation d'un espace de jeux parents-enfants sur la commune de Plomelin,
 - entretiens avec les parents grâce à la mise à jour d'un fichier baby-sitting,
- échanges avec les partenaires,
- rencontres avec les professionnels et les bénévoles du territoire : animatrice RAM, associations diverses, animateurs municipaux,

En 2008, l'ULAMIR élabore son premier Projet d'Animation Collective Famille en s'appuyant sur l'outil « Jeu » proposé par la ludothèque. La ludothèque a pour but premier de favoriser les moments de pause, de parenthèse dans le quotidien en proposant un temps autour d'un jeu que ce soit entre adultes, entre enfants ou les deux. Mais c'est aussi promouvoir le patrimoine et la culture ludique en proposant un vaste choix de jeux (une collection de plus de 1 400 jeux et jouets actuellement) dans un cadre agréable et adapté à chaque public accueilli, et ainsi partager le plaisir de jouer avec tous.

Le public

Les parents occupent une place primordiale au sein du secteur famille de l'ULAMIR. Le premier PACF¹⁸ 2008/2011 a été élaboré en fonction de leurs besoins et de leurs attentes sur notre territoire. Celui-ci a pu vivre et se développer grâce à leur implication.

Les ateliers parents/enfants nommés « L'Échappée Belle », les ateliers cuisine, le café des familles, les sorties sont des lieux de rencontre, de loisirs, mais surtout des lieux conviviaux où chaque famille doit trouver sa place. Cela permet de développer des moments de réflexion avec les familles à la fois sur leur difficultés éventuelles mais aussi sur ce qu'elles aimeraient vivre sur notre territoire. Pour alimenter cette dynamique, à chacune des rencontres, un temps de discussion est mis en place (avant/pendant/après). Ces échanges informels réguliers et spontanés permettent de mettre en place les prochains ateliers en fonction des envies, des besoins et des demandes des habitants de notre territoire.

En procédant de cette façon, les familles prennent conscience de leur place dans le PACF.

17 CTG : Convention de Territoire Globale

18 PACF : Projet Animation Collective Famille

À partir de fin 2011, tous ces temps informels nous ont orienté vers l'importance d'un temps plus formel « La Commission Famille ». Cette commission, doit être composée de familles, d'élus de chaque commune, de bénévoles et salariés de l'ULAMIR.

Les premières rencontres ont permis de faire un bilan sur les années écoulées, de se projeter sur les années à venir et de définir ensemble le fonctionnement de la Commission Famille (fréquence des rencontres, dates, horaires, lieux, le contenu en fonction des attentes des uns et des autres en termes d'animations familiales).

Depuis 2014, la commission famille ne fonctionne plus de façon formelle. Nous avons constaté une implication de plus en plus aléatoire des participations à ces moments de commissions. Il est important de préciser que tous les ménages n'ont pas le même degré et la même envie d'implication. Aujourd'hui, c'est une partie des familles avec leurs projets...et demain de nouvelles avec d'autres motivations !

Suite à ce constat, nous avons fait le choix d'un suivi des actions « non formalisé ». Chaque temps d'animation est construit de manière à pouvoir échanger et prendre en compte les besoins, demandes et envies des familles.

Les fonctionnements sont différents d'une activité à l'autre, si l'on prend l'exemple de l'atelier cuisine, les participants ont fait le choix de se réunir une fois par an sur un temps convivial pour élaborer le programme de l'année suivante.

Les salariés

La référente Famille occupe un poste à temps plein sur les missions suivantes :

- Valorisation du potentiel des familles sur le territoire, soutenir leurs initiatives et leurs implications dans les actions engagées,
- Créer et/ou soutenir les actions familiales avec les partenaires locaux,
- Veiller à la prise en considération des parents dans les diverses activités proposées par l'association,
- Repérer et analyser les besoins et attentes des familles au niveau local,
- Participer aux différents réseaux de réflexion et de coordination ayant pour axe de travail la famille,
- Assurer la coordination et/ou l'animation des actions familiales et intergénérationnelles au sein du centre social.

Les moyens mis en œuvre sont :

- La proposition d'activités de loisirs pour les familles,
- L'animation des ateliers Parents/Enfants,
- L'animation de la Commission Famille,
- La création de passerelles entre les différentes structures qui accueillent le public,
- La réalisation d'outils de concertation avec les partenaires locaux,
- La mise en place de supports d'informations aux parents.

La ludothécaire occupe un poste à temps plein et ses missions sont, entre autres, de :

- Valoriser les compétences des parents en leur permettant de s'exprimer et d'échanger sur leurs expériences respectives,
- Apporter un soutien à la fonction parentale en les accueillant et en les accompagnant dans un espace et des temps d'animation autour du jeu,
- Favoriser les rencontres parents/enfants, parents/parents et bien évidemment les rencontres intergénérationnelles,
- Permettre aux familles nouvelles arrivantes sur le territoire de rompre l'isolement et de créer des liens.

Son poste est complémentaire de celui de la référente famille. Son outil de travail « Le Jeu » lui permet d'être quotidiennement en contact avec les familles pour des temps de loisirs. Celles-ci sont nombreuses à se rendre à la ludothèque, à la fête du jeu, à la fête de Noël et aux soirées jeux.

Le PACF a également du sens de par la transversalité avec les autres salariés de chaque secteur de l'ULAMIR. On peut notamment citer plusieurs expériences de projet :

- Fête de pomme avec le secteur environnement et la ludothèque
- Accueil de groupe de l'espace jeune et des Alsh lors des récréathèques
- Participation aux temps forts de la structure : les étapes enchantées, les expositions, etc.
- La chasse à l'œuf organisée avec la coordinatrice des activités de l'ULAMIR

Tous ces projets permettent de rendre plus lisibles les passerelles en matière de loisirs familiaux sur notre territoire.

2431 Les actions qui perdurent

Suite à la demande des habitants et surtout avec leur implication, les actions qui suivent sont celles des précédents agréments qui perdurent d'année en année. Plusieurs d'entre elles sont ancrées sur le territoire comme la ludothèque (soutenue par les partenaires), les Échappées Belles qui sont des lieux de rencontre des familles. D'autres font suite à la demande de parents qui veulent se retrouver sur des temps intercommunaux (sortie et week-end famille).

Le livret des familles permet aux jeunes parents et aux nouveaux arrivants de mieux s'y retrouver sur notre territoire.

La première partie du bilan est consacrée à ces supports d'animation qui ont fait leur preuve et sont maintenant inscrits dans le paysage local. (**surligné en vert**).

La deuxième partie du bilan Famille met en avant les actions qui ont pu être menées conformément à l'arbre des objectifs du précédent projet (**surligné en bleu**)

Les ateliers Parents/Enfants : « L'Échappée Belle »

Objectifs :

Valoriser le savoir-faire de l'enfant auprès de ses parents

Valoriser les rôles et compétences des parents en leur permettant de s'exprimer et d'échanger sur leurs expériences respectives

Valoriser le savoir-faire de l'adulte lors des activités

Conforter le parent dans son rôle de premier éducateur de l'enfant

-

Description :

6 à 10 ateliers parents/enfants par an sur les communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat et Plogonnec.

Il s'agit d'un accueil itinérant ouvert un samedi ou un mercredi une fois par mois de 10h30 à 12h dans chaque commune. L'accès à cet espace de jeux est sans inscription, on y vient quand on veut et à l'heure que l'on veut. Une participation symbolique d'un euro par séance est demandée aux parents. Les familles sont accueillies par deux animatrices.

Évaluation :

Ces ateliers sont primordiaux sur notre territoire. Par ce biais les familles avec des enfants en bas âge trouvent un lieu ressource où chacun peut trouver sa place :

- Les nouveaux arrivants du territoire, ce qui leur permet de mieux s'intégrer sur la commune
- Les parents en congé parental peuvent faire une pause de la vie quotidienne
- Les parents avec leur premier enfant (sociabilisation de l'enfant, besoin d'être rassuré sur son développement, le voir dans un autre cadre que la maison)
- Le fait que ce soit anonyme et sans inscription leur permet de ne pas se préoccuper de l'engagement dans une activité

Outre le fait d'être un lieu ressource, c'est aussi un lieu de vie :

- L'accueil est libre, ils viennent à l'heure qu'ils peuvent (en fonction des siestes) et partent quand ils le souhaitent (repas)
- Les ateliers sont construits de manière à être conviviaux (café, thé, bibliographie, plaquette et flyers divers...)
- Les animations proposées permettent aux parents de découvrir une thématique qu'ils peuvent reproduire à la maison (livret des animatrices)
- Les parents discutent entre eux, il y a de nombreux échanges sur différentes thématiques :
 - terreur nocturne,
 - les modes de gardes : assistante maternelle, halte garderie, crèche,
 - les fonctionnements des écoles,
 - l'alimentation,
 - la commune : manifestation, élection, bulletin municipal...
 - hyperactivité de certains enfants,
 - rythme de sommeil,
 - les vêtements (bons plans : troc et puces, bourse aux vêtements...),
 - matériel de puériculture,
 - la grossesse et l'après grossesse,
 - le handicap (DYSPRAXIE etc) : deux mamans ont échangé concernant les prises en charge par les institutions (établissement spécialisé, école...), une des mamans avait besoin de discuter et d'être rassurée,
 - Orientation des mamans vers l'association Graines De Familles (Atelier future maman).

Les sorties Familles

Objectifs :

Favoriser des temps de partage, de rencontre et d'échange intercommunaux

Permettre aux parents accompagnés des enfants d'avoir la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble

Permettre un accès aux loisirs en proposant des tarifs adaptés aux familles

Créer une dynamique vers l'implication et la mise en place de week-end avec les familles

Description :

À travers ces actions, l'ULAMIR continue de défendre ses valeurs de «vivre ensemble». Elles favorisent la rencontre et les liens entre les familles de nos communes. Elles permettent aux parents, accompagnés des enfants, de profiter de temps libre ensemble.

Évaluation :

- Les sorties familles permettent une passerelle vers la mise en place de week-end
- Depuis 2015, le financement des sorties familiales est conventionné au même titre que le PACF. Ce nouveau mode de fonctionnement nous a permis de développer la diversité de nos sorties
- Un temps de loisirs varié et accessible à tous
- Faire attention que les sorties ne deviennent pas des activités de consommation, mais bien un projet d'habitants
- Mettre en place un groupe de travail en évaluant les limites
- Première expérience de sortie en partenariat avec l'association Graines de Familles en 2014. Le retour des participants sur cette rencontre nous a amenés à proposer d'autres actions communes (atelier parentalité, sortie...)
- Nous accueillons de plus en plus de grand-parents qui viennent avec leurs enfants et petits enfants
- Les familles recomposées profitent de ces temps pour créer du lien entre les différents membres de la famille

Week end Familles

Objectifs :

Accompagner un groupe de familles dans la mise en place d'un projet
Permettre aux familles de rompre avec le quotidien le temps d'un week-end

Description :

Mise en place d'un week-end famille par an. La dynamique de groupe des week-end familiaux s'est estompée. Les familles d'aujourd'hui ne s'impliquent pas autant que par le passé. Nous devons relancer une dynamique en juin 2020 avec la mise en place d'un week-end en pays bigouden durant le week-end de la pentecôte. Mais le COVID est passé par là.

Les sorties de l'été 2020 ont permis de fédérer un petit groupe qui souhaiterait s'impliquer dans la mise en place du futur week-end « bol d'air » dès que les conditions sanitaires le permettront.

Évaluation :

- Permet aux parents isolés de partir en week-end
- Soupape pour les parents à faible revenu
- Renforcement des liens entre les habitants d'une même commune
- Entraide mutuelle sur la fonction parentale
- Travailler ensemble sur un même projet
- Faire des règles communes, en prenant en compte tout le monde
- S'organiser ensemble
- Être acteur de ses loisirs

Les Soirées d'échanges

Objectifs :

Faciliter les échanges sur la fonction parentale et l'enfance entre les parents et les professionnels

Permettre aux parents de s'exprimer sur leurs expériences respectives, de se rassurer en cas de doute auprès de professionnels

Description :

Une conférence annuelle était organisée en partenariat avec le Relais Parents Assistants Maternels CAF de notre territoire. Chacune de nos conférences faisait suite à une diffusion d'un questionnaire auprès des familles et des assistants maternels de notre territoire.

Depuis, janvier 2019, la compétence petite enfance est gérée par Quimper Bretagne Occidentale. Au vu des nombreuses soirées/ateliers thématiques proposées aux parents et aux professionnels, nous avons souhaité ne pas faire de doublon sur le territoire.

Suite à la demande des familles, nous avons organisé une soirée d'échanges sur la thématique « Les limites ça aide à grandir » animée par Bérengère Le Brun de Liliroulotte à la médiathèque de Plomelin en janvier 2019.

Cette soirée a permis d'aborder « les limites » qui permettent à l'enfant de s'épanouir. (Pourquoi ?, Comment ? La place de l'enfant, la gestion des émotions...). L'introduction de la soirée s'est faite de façon ludique (débat mouvant), puis ont suivi des échanges entre les participants et l'intervenante. L'animation s'est appuyée sur différents supports : livres, lanterne de parole...

Évaluation :

- Permet aux parents d'échanger sur un temps collectif, de se rendre compte que l'on n'est pas seul.
- Permet à certains parents de s'orienter en individuel par la suite
- Demande des familles de reconduire ces rencontres
- Les parents se répondent souvent entre eux, de par leurs expériences respectives.
- L'intervenant professionnel apporte un contenu théorique et des réponses aux questions des parents.

Soutenir la fonction parentale

Objectifs :

Conforter les parents dans leur rôle

Apporter un soutien à la fonction parentale

Permettre aux parents de discuter et d'échanger sur leurs expériences respectives

Favoriser les rencontres intercommunales

Valoriser les rôles et compétences des parents

Description :

Un atelier de relaxation et massage a été animé par Eugenia Corne (réflexologue plantaire et palmaire). Il a été mis en place à la suite de plusieurs demandes de parents. L'idée était de proposer aux parents des outils pour le confort de leurs enfants :

- détente avant le coucher, aide à l'endormissement,
- horloge des émotions,
- yoga en chanson, massage,

Évaluation :

- moment de partage entre les parents et les enfants

Favoriser les rencontres Intergénérationnelles

Objectifs :

Échanger des savoirs

Créer des moments de convivialité entre les familles

Aider les familles à sortir du quotidien et rompre avec l'isolement

Permettre des échanges entre les générations

Description : Atelier popote

Il consiste en un temps de rencontre et de partage. Un bénévole ou un intervenant anime les ateliers avec l'animatrice du secteur Famille. Les contenus des ateliers, demandés via le sondage sont larges et variés : les recettes de base (tartes salées, cakes, verrines, moelleux, glaces, recettes d'ailleurs...), cuisine de saison (soupes, bûche de Noël, chocolat...), astuces de cuisine à petit prix, échange de recettes.

Ces rendez-vous ont lieu une fois par mois le samedi de 14h à 16h30 sur la commune de Plogonnec. Le coût a été fixé à 10€ l'atelier, plus une adhésion annuelle à l'ULAMIR.

Chaque atelier est préparé avec la personne qui propose la thématique (déroulement de l'atelier, besoins matériels, lieu de l'animation, affiches, recettes, courses, budget...). La référente Famille s'adapte à la disponibilité des intervenants (rencontre sur des lieux divers, échanges téléphoniques et mail...).

Un livret est remis à chaque participant en fonction des recettes de l'après-midi. Il est réalisé avec les recettes transmises par les bénévoles ou les intervenants à la référente famille.

Évaluation :

Le peu d'inscriptions sur certaines thématiques (3 ateliers annulés) nous interpelle sur l'attente des familles et habitants. Il y a très peu de retour pour pouvoir analyser cette situation, malgré un questionnaire diffusé aux 43 participants.

En 2015, le fonctionnement a été réajusté, un groupe de 8 personnes minimum propose une thématique. Les personnes qui le souhaitent se rajoutent au groupe.

De par ce fonctionnement, on a pu constater une implication différente des usagers. Ils participent beaucoup plus à la mise en place et au rangement, mais surtout au contenu des ateliers.

Suite à ce réajustement, un atelier « crêpe à la billig » a été animé par 2 bénévoles de l'atelier cuisine. Les participants de cette rencontre étaient des jeunes mamans, des adolescentes, des retraités. L'objectif de départ, les temps de rencontre et de partage intergénérationnel a été largement atteint.

Les semaines de la petite enfance

Objectifs :

Soutenir l'accompagnement à la parentalité

Développer une dynamique territoriale

Description :

Les semaines de la petite enfance sont mises en place grâce à une dynamique partenariale sur les communes d'Ergué Gabéric, Locronan, Plogonnec, Guengat, Plonéis, Pluguffan et Plomelin. De multiples partenaires des différentes structures petite enfance et enfance y sont associés pour organiser les animations sur le territoire : le RPE , le multi accueil Plom d'api, la micro-crèche Aire d'Enfance, le Centre Social Ulamir e Bro Glazik, la coordinatrice enfance jeunesse de Plogonnec et l'association Graines de Familles.

Les professionnels des différentes structures ont proposé des ateliers thématiques sur la commune d'Ergué-Gabéric

Évaluation :

- Le coût d'un spectacle reste excessif et représente un budget trop conséquent au détriment des autres actions
- Peu d'échanges avec les familles lors de ce temps
- Fortes demandes des habitants d'avoir des spectacles jeune public sur notre territoire
- Permet de toucher les habitants qui ne connaissent pas le Centre Social

Le fichier baby-sitting

Objectifs :

Permettre une mise en contact des jeunes baby-sitters avec les familles de notre territoire
Donner un petit coup de pouce aux jeunes dans leur première expérience professionnelle

Description :

Nous mettons à disposition un fichier contenant les coordonnées de jeunes baby-sitters âgés pour la plupart de 16 à 18 ans issus des communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Plogonnec et Guengat. Leurs coordonnées et leurs disponibilités sont accessibles dans le classeur qui est mis à disposition au Centre Social ULAMIR ebg

Évaluation :

- Réajustement de la communication pour le fichier baby-sitting (bulletin municipaux, animateurs jeunesse, presse)
- Une journée d'information annuelle est primordiale, elle permet plus d'échanges avec les jeunes. Mais surtout de les conforter pour leur garde de jeunes enfants (prévention des accidents domestiques, connaissance du jeune enfant, législation...).
- Pas de partenariat possible avec les puéricultrices de la PMI¹⁹ malheureusement (pas de retour de leur part malgré de nombreux messages au secrétariat de leur bureau)
- Partenariat pour les prochaines années avec le RPE (évolution du temps de travail des éducatrices)
- Nombreux échanges avec les familles concernant le baby-sitting : par mail, téléphone et à l'accueil de l'ULAMIR

19 PMI : Protection Maternelle et Infantile

- Échange avec une conseillère ESF²⁰ de la CAF concernant le PAJE²¹. Selon certains critères les familles peuvent bénéficier de cette prestation
- Les mairies orientent les familles vers le Centre Social

Le livret des familles

Objectifs :

Apporter une plus grande lisibilité de « qui fait quoi » et ainsi orienter efficacement les familles vers l'interlocuteur approprié à leur demande

Description :

"Sur les chemins... parents, enfants et jeunes " : informer les familles...

Ce guide à destination des familles permet de faciliter leur orientation vers la diversité des structures qui leur sont dédiées sur le territoire. Il recense tous les lieux d'accueil des jeunes enfants, les écoles, mais aussi les loisirs en famille, les activités périscolaires et de nombreuses autres informations et adresses pratiques, guide élargi à Quimper Communauté...

Évaluation :

La première édition a été imprimée à 2 000 exemplaires, elle a été distribuée via les écoles, le Relais Assistantes Maternelles et les mairies. Plusieurs mises à jour ont été faites au cours de ces dernières années. En quelques années, notre territoire n'a cessé d'évoluer. La diffusion d'une seconde édition a été réalisée en janvier 2016.

En 2020, une réflexion sur la réactualisation du livret a débuté. Les infos du territoire ont été revues, nous avons pu constater que de nombreuses familles nouvelles arrivantes sur les communes se retrouvaient perdues dans toutes les informations. Notamment au niveau des accueils collectifs du jeune enfant, mais également au niveau de l'évolution des loisirs à destination des familles. Chacun des partenaires, institutions, associations a pu nous transmettre les nouvelles informations.

Le document a été finalisé fin 2020. Nous avons proposé aux municipalités de notre territoire de faire une commande groupée mais sur les 5 communes, nous avons eu très peu de demandes (environ 150 exemplaires). Nous avons alors choisi de l'imprimer en interne à la demande ainsi que de le proposer en ligne via notre site internet.

La ludothèque : « La maison du ludotin »

Objectifs :

Permettre aux parents de vivre un temps de jeu avec leurs enfants en dehors de toutes contraintes quotidiennes et dans un créneau spécifique.

Privilégier la relation enfant-enfant et adulte-enfant : favoriser les rencontres et les échanges par l'intermédiaire du jeu.

Stimuler la socialisation des enfants par la rencontre avec d'autres enfants.

Favoriser l'autonomie du jeune enfant : préparer à intégrer un lieu collectif du type crèche ou école maternelle et s'éloigner peu à peu de la présence parentale.

Élargir la connaissance ludique en proposant une grande collection de jeux pour différents âges

Favoriser les échanges entre les diverses générations par l'intermédiaire du jeu

Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs en découvrant le jeu de la construction à l'utilisation.

Proposer aux parents une alternative pour l'organisation des anniversaires, plus particulièrement à ceux n'ayant pas les moyens

²⁰ ESF : Economie Sociale et Familiale

²¹ PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

Description :

Accueil des Assistantes maternelles	Ce temps d'accueil permet aux tout-petits de découvrir le partage et l'échange avec d'autres enfants avant de rentrer dans la cour des grands et faire ses premiers pas à l'école.
Accueil tout public	Ces créneaux permettent à tous de venir découvrir la multitude de jeux de la ludothèque (1 200 actuellement). Par emprunt ou sur place, petits et grands partagent un moment convivial autour de jeux et créent des liens.
Soirée jeux adultes	Ces soirées, à l'initiative de mamans fréquentant la ludothèque, jouissent d'un joli succès. C'est l'occasion de se détendre et de se retrouver autour d'un gâteau pour jouer entre adultes. Exit le scrabble et la bonne paye... Bonjour Poker des cafards ou « Esquissé »! De bonnes parties de rigolade dixit les principaux intéressés, qui permettent de finir la semaine en beauté.
Soirée jeux itinérante	A la demande des joueurs des autres communes, on délocalise une fois par mois, les jeux de la ludo. De quoi, faire découvrir aux habitants, la richesse de la collection de la ludothèque de l'Ulamir, ainsi que les activités qu'on y propose. C'est aussi une alternative pour les soirées du vendredi soir où rencontres et rigolades sont au programme.
Fête du jeu en mai	Avec des animations pour tous les âges, il est difficile de passer à côté de ce week-end à Pluguffan. En intégrant l'accueil de Loisirs et l'accueil périscolaire pour la décoration et l'animation, c'est une équipe de professionnels dynamiques qui accueille les familles qui en redemandent chaque année. Convivial et détendu, ce week-end permet à tous de jouer et s'initier à diverses pratiques tirées de l'imagination hors normes des animateurs (course de surf, cage à élastique,...).
Après-m'jeux de Noël	Dans l'ambiance de Noël, l'équipe d'animation propose aux familles une multitude de jeux et d'ateliers (fabrication de jouets, de décorations,...) pour attendre gentiment le Père Noël. C'est l'occasion de se retrouver avec les enfants hors de la folie de Noël et prendre un temps pour jouer.
Accueil de structures de personnes porteuses de handicap (APF ²² , Papillons blancs, IME ²³ ,...)	Ces ateliers permettent à ces adultes porteurs de handicap de sortir de leur structure et de leur quotidien et ainsi contribuent à leur socialisation et à leur épanouissement. Les différents temps d'échange mis en place avec les enfants des accueils de loisirs ainsi que

22 APF : Association de Paralysés de France

23 IME : Institut Médico-Educatif

	d'autres structures permettent de créer du lien entre les groupes, d'échanger sur les pratiques entre professionnels accompagnateurs et de casser la vision négative des enfants face aux différents handicaps.
Accueil de classe	Le fait d'apprendre les règles de vie en jouant est reconnu. Les ateliers pour les classes permettent d'acquérir diverses bases qui permettront à l'enfant de progresser dans sa vie scolaire : les mathématiques, le français, la géographie..., apprendre à perdre, respecter son tour et les autres...
Après-midi jeux intergénérationnels	Ces après-midi jeux permettent les échanges entre les petits et les grands joueurs et d'avoir 3 à 4 générations autour des tables de jeux. Elles permettent aussi à tous de découvrir de nouveaux jeux dans une bonne ambiance. Certains enfants n'ont pas la chance d'avoir de grands-parents et cela leur permet de créer de nouvelles relations avec leurs aînés et l'inverse marche aussi.
La ludo en balade	Quand les beaux jours arrivent, on sort les jeux et on se retrouve sur les communes, sous le soleil breton ! On met en avant le patrimoine local en installant nos tables de jeux devant ou alors, on va au contact des habitants en les installant directement dans les quartiers. Ce sont de chaleureux moments de partage qui se déroulent l'été.
Soirée jeux pour les 8-12 ans	« Et pourquoi nous, on n'a pas de soirées jeux??? » Qu'à cela ne tienne, faire comme les grands et se retrouver en soirée pour partager des parties de jeux endiablées, découvrir des nouveaux jeux entre copains. C'est ce qu'on fait chaque veille de vacances et même parfois on invite les parents à rester.
Animations diverses (Téléthon, marché, salon du livre,...)	Faire jouer tout le monde en toute occasion et dans n'importe quel lieu, ce qui permet de faire découvrir la ludothèque et toute sa collection de jeux.
Organisation d'anniversaire	En mettant en place ces animations à un coût modique (4€ par enfant), le but était que les parents puissent offrir à leur enfant une occasion originale de fêter son annif même s'ils n'ont pas forcément les moyens. Le fait que les parents ne s'occupent pas de l'animation leur permet de profiter complètement de l'après-midi avec les enfants et de participer eux aussi à la chasse au trésor ou à l'activité proposée. Les enfants apprécient beaucoup ce moment avec leurs parents et leurs copains.

Évaluation :

On obtient une analyse proche des autres actions du PACF. Les temps d'accueil sur la ludothèque permettent aux familles de :

- Découvrir le monde ludique,
- Rompre l'isolement des assistantes maternelles,
- Échanger et prendre un temps pour jouer en dehors de toutes contraintes domestiques,

- Sociabiliser le jeune enfant,
- Amener la discussion sur différents thèmes (l'enfant, l'adolescent, l'ouverture culturelle...),
- Avoir des temps de détente et d'échange avec les parents,
- Proposer des moments forts de la vie de la ludothèque (Fête de Noël, Fête du jeu de mai...) qui se veulent intergénérationnels, intercommunaux et interculturels,
- Faire oublier le handicap et ses freins en proposant des temps de jeu,
- Apprendre avec une pédagogie complémentaire de l'école,
- Apprendre les règles de vie.

Forum des associations

Objectifs :

Favoriser la participation des familles nouvelles arrivantes dans la vie locale
 Informer sur les activités proposées sur la commune
 Renseigner sur l'activité, prendre les inscriptions des familles intéressées
 Faire découvrir aux nouveaux habitants les associations locales
 Valoriser le travail des bénévoles et la passion des adhérents, jeunes ou vétérans...
 Encourager la mixité des publics et des âges

Description :

Une fois par an au cours du premier week-end de septembre, le forum des associations est organisé le même jour sur chacune de nos communes. Il se veut un grand rassemblement des associations où chacun peut, dès la rentrée, découvrir et s'inscrire aux activités de sa commune. Nous avons développé cette manifestation pour en faire un véritable lieu de rencontres et de valorisation des associations. De plus, ce forum offre une opportunité supplémentaire d'accueillir les nouvelles familles, pour qu'elles prennent le temps de découvrir la dynamique associative de notre territoire.

Évaluation :

- Une nouvelle affiche pour le forum de septembre 2015
- Renforcement des liens bénévoles, élus et salariés lors de ce temps fort (préparation et animation de la journée)
- Une évaluation en 2013 a montré que la formule convenait aux associations présentes (inscriptions, prise de contact...). Cependant, plusieurs points d'améliorations sont possibles :
 - Une communication plus large concernant le forum
 - Sensibiliser les associations qui n'y participent pas (participation à la vie de la commune, échanger avec les autres associations)

Pour les habitants, il permet de:

- S'inscrire à une activité
- Découvrir les associations communales pour les nouveaux habitants
- Soutenir les associations

2432 Les actions du projet 2017/2021

L'ULAMIR centre social, développe une mission d'animation collective famille en complémentarité du tissu associatif local qui offre également beaucoup d'activités à destination des adultes, des enfants et des familles réunies.

Le premier projet (2008-2011) a permis d'amorcer une dynamique d'animation familiale sur nos communes d'intervention à travers le Centre Social. Le second projet (2012-2015) nous a amenés

vers une complémentarité des actions existantes (familles/petite enfance) avec une orientation vers « la famille dans son ensemble : l'intergénérationnel ». Il était issu de concertations avec les habitants, les familles, les bénévoles et les élus.

Voici les éléments que nous avons décidé de traiter principalement dans le projet (2017/2021) :

- Les actions (échappée belle, ludothèque, café des familles, sorties familles, conférences, ...) sont plutôt bien perçues. Elles répondent aux besoins exprimés par les familles connues et les accompagnent au quotidien.
- Les partenaires souhaitent continuer à développer des actions et des habitudes de travail communes.
- De nombreuses familles « en difficulté » ne sont pas encore touchées.
- Les actions quotidiennes (sorties familles, week-end familles, ateliers cuisines...) doivent encore être consolidées et mieux reconnues sur le territoire.
- Le projet famille n'est pas assez transversal et doit se développer en interne.

Ces éléments nous ont amenés à identifier une **situation insatisfaisante : le projet Famille doit être repositionné sur le territoire, il n'est pas encore assez inscrit dans le paysage social local.**

Développer les rencontres régulières avec les partenaires

Objectifs :

Réunir l'ensemble des partenaires lors de rencontres périodiques
Définir des objectifs communs avec les partenaires afin de mener des actions sur le territoire
Identifier de nouveaux partenaires potentiels

Description :

- Lancement de la veille sociale
- Définition du cadre de la veille sociale par les responsables de chaque équipe
- Mise en place d'une première rencontre entre les techniciens pour connaître les missions des uns et des autres
- Rencontre avec la nouvelle équipe du CDAS Quimper Couronne suite à la nouvelle organisation (prévue au mois de mars 2020, elle a dû être annulée)

Évaluation :

- Mobilisation de plusieurs partenaires : CDAS, CAF, Prévention spécialisée
- Volonté de l'ensemble des partenaires de travailler ensemble
- Peu de fiches partenaires à jour suite aux différentes réorganisations ou non retour
- 3 rencontres mises en place et 1 annulée à cause du COVID

Améliorer la transmission d'informations ciblées par le biais des partenaires

Objectifs :

Établir un planning annuel de rencontre avec chaque partenaire

Rencontrer chaque partenaire afin de définir ensemble les modalités de transmission d'informations

Description :

- un premier échange avec l'équipe de la prévention spécialisée
- échange avec la responsable de secteur Nicole Cadiou
- échange avec Nicole Cadiou et sa successeuse Maryvonne Guivarc'h
- participation aux ateliers vacances du Reaap
- communication auprès des partenaires sur le dispositif vacaf

Évaluation :

- la mise en place par mails des modalités de transmission fonctionne avec le CDAS, et la prévention spécialisée
- interconnaissance facilitatrice de la communication avec l'équipe de la prévention spécialisée : nombreux échanges formels et informels

Associer la référente famille à des actions de partenaires

Objectifs :

Être présent lors d'actions de partenaires pour créer une passerelle vers le centre social

Mettre en place des actions collectives auprès des partenaires du territoire

Permettre aux familles de découvrir et d'accéder aux activités du centre social

Description :

Mise en place d'une nouvelle équipe du Secours Populaire sur Plomelin

- rencontre lors du forum des associations seulement

Difficulté d'intégrer les rencontres du Secours Catholique à Quimper

- le Secours Catholique intervient sur 3 communes : Plogonnec, Guengat et Plonéis
- les réunions se font au niveau de l'antenne de Quimper
- passage de la référente famille sur l'une de leurs actions : bourse aux vêtements
- accompagnement d'une bénévole de Plonéis avec une famille lors d'une sortie familiale à Branféré.

Évaluation :

les familles n'ont pas suffisamment identifié l'équipe du secteur famille du centre social

les partenaires ne nous ont pas sollicités pour participer à des temps forts, ils fonctionnent avec leur réseau : manifestation, vacances des enfants, etc ... pour le Secours Catholique par exemple

Accompagner individuellement les familles pour accéder au centre social et orienter les familles vers les partenaires adaptés

Objectifs :

Développer les sorties famille
Orienter les familles et ménages en fonction de leurs situations
Être identifié comme un point ressources sur le territoire
Faciliter le lien entre les familles et les partenaires

Description :

La Récréathèque

Créer un lieu de rencontres et d'échanges intercommunaux.
Favoriser des temps intergénérationnels.
Permettre aux habitants de découvrir le secteur famille et la ludothèque.

À chaque période de vacances scolaires, «La Récréathèque» est proposée sur l'une de nos communes d'intervention (Plonéis, Plomelin, Pluguffan, Guengat et Plogonnec). C'est une action commune du secteur famille et de la ludothèque.

Durant 2 journées, un espace familial éphémère est proposé dans une salle municipale. Plusieurs espaces sont aménagés : jeux de sociétés pour tous les âges, parcours de motricité jusqu'à 6 ans, espace pour les bébés...

Évaluation :

De nombreuses familles qui ne connaissaient pas le Centre Social Ulamir ont pu découvrir la diversité de nos actions. L'accueil correspondait à toutes les tranches d'âge (grands-parents, parents, enfants, espaces jeunes, ALSH...). Nous avons eu de nombreux retours positifs sur la diversité des animations proposées.

Ce rendez-vous lancé en 2019 est devenu régulier et attendu par les familles !!!

Cet outil est à la fois un lieu d'animation mais également un temps formel pour communiquer sur l'ensemble des actions du centre social

Accompagner les familles dans le cadre des actions de soutien à la parentalité

Objectifs :

Permettre de recréer du lien social.
Accompagner les familles dans la période de confinement.
Soutenir et orienter les familles en difficultés.
Créer un lieu de rencontres et d'échanges intercommunaux.

Description :

« Pause en Famille »

Évaluation :

- Les accueils étaient complets à chaque rencontre

Utiliser des techniques d'animation permettant de libérer la parole

Objectifs :

Expérimenter des techniques d'animation participatives
Recourir aux jeux pour faciliter l'expression et dynamiser les échanges

Description :

Entrée en formation DEJEPS²⁴ DPTR²⁵ en septembre 2021 de la référente famille

Évaluation :

Pas de mise en situation possible suite au contexte sanitaire

244 Développer des temps de convivialité, de rencontre, de partage (Axe 4)

Action 4.1.1 Organiser des formations de bénévoles en lien avec des partenaires dédiés

En 2018, nous avons organisé avec l'UBAPAR une formation sur les outils collaboratifs en ligne qui a été suivie par une dizaine de personnes très intéressées pour intégrer ces outils dans leurs habitudes de travail : documents partagés, sondages, ...

Ensuite, faute de temps, cet axe n'a malheureusement pu être développé davantage de manière formelle, mais nous avons toutefois régulièrement transmis aux associations locales des informations concernant la vie associative :

- Résultats de l'enquête du mouvement associatif de Bretagne "Le moral des responsables associatifs de Bretagne,
- Les chiffres clés 2019 de la vie associative (INJEP²⁶),
- Vidéos des ateliers des assises de la vie associative (Novembre 2020),
- Formations ouvertes aux bénévoles (proposées par le MAB²⁷).

Nous avons ensuite relancé cette action en février 2021 en créant un groupe de travail Soutien associatif composé d'administrateurs et de salariés qui ont souhaité réfléchir à l'organisation d'une journée à destination des dirigeants associatifs locaux. L'idée était d'apporter notre pierre à la relance de la vie associative après les deux dernières saisons très perturbées par la crise sanitaire. Avec le soutien financier du FDVA²⁸, nous avons concocté un programme complet en direction des dirigeants des associations locales. Nous avons également créé une rencontre entre les adjoints aux associations des cinq communes qui a permis d'une part de les mettre en lien et de partager les constats et solutions liés à la crise sanitaire, et d'autre part de peaufiner le programme de cette journée. Au final ce sont 15 bénévoles issus de 11 associations qui se sont réunis à la Maison de l'Enfance Jules Verne à Pluguffan en octobre 2021.

24 DEJEPS : Diplôme d'État Jeunesse Education Populaire et Sports

25 (développement projets, territoires et réseaux)

26 INJEP : Institut National Jeunesse Education Populaire

27 MAB : Mouvement associatif de Bretagne

28 FDVA Fond de Développement de la Vie Associative

Le matin était consacré à la réflexion sur 3 thèmes : “Quels besoins pour mieux gérer son association ?”, “Comment mobiliser administrateurs et bénévoles ?” et “ Le covid, difficultés et conséquences”. Un panorama des ressources locales à disposition des associations a ensuite été brossé par Guillaume Hardy de l'Espace Associatif.

L'après-midi était ensuite consacré à 3 ateliers : les fondamentaux de la vie associative menés par l'Espace Associatif, les outils collaboratifs en ligne présentés par l'UBAPAR, et une prise en main de Scribus et Gimp, logiciel d'image et de mise en forme de documents, menée par des salariées de l'Ulamir.

Le bilan de cette journée est très encourageant car les participants en sont repartis avec de nombreuses ressources, des pistes d'amélioration du fonctionnement de leur association, et, semble-t-il, une envie encore plus forte de contribuer à la vie locale.

Action 4.1.2 Mettre à disposition des moyens humains, matériels...

Nous avons amélioré notre plaquette d'information sur nos services avec notamment des exemples de travaux réalisés.

Nous mettons à disposition des grilles d'exposition (empruntées par exemple pour l'exposition de Peinture à Pluguffan, le Téléthon à Plonéis), et nous louons du matériel (Sonos, vidéoprojecteurs) et des véhicules (3 minibus).

Nous accompagnons 2 associations dans leur gestion du personnel avec l'élaboration des fiches de paie et les déclarations sociales. Ponctuellement nous avons également accompagné une dizaine d'associations pour des conseils, des recherches d'informations, de la mise en réseau.

Suivant les années, nous réalisons entre 50 et 65 dossiers de reprographie : affiches/Flyers, tickets d'entrée, tickets de tombola, tickets repas, programmes de manifestations, cartes d'adhérents,...

Mais ce soutien sous l'angle du service est en perte de vitesse car les salles municipales et les associations elles-mêmes sont de plus en plus équipées. Par contre nous ressentons un besoin grandissant pour l'accompagnement, la mise en lien, que nous avons étudiés durant la phase de diagnostic.

Action 4.2.1 Renforcer la mise en place de temps d'échange

Une partie de nos temps d'échange se déroule sur Plomelin dans le cadre d'une convention spécifique en lien avec les associations locales et les habitants :

- visites de jardins privés ou partagés, avec échanges de savoirs, d'astuces et de techniques de jardinage
- soirée projection photos “les animaux et l'eau” avec le Club photo de Plomelin
- projection du documentaire « Anaïs s'en va-t-en guerre », suivi d'un échange entre des intervenants locaux et le public
- Balade autour des plantes sauvages, comestibles et médicinales, avec des échanges sur les diverses utilisations, balade durant laquelle chacun peut apporter ses connaissances sur les techniques de cuisine, les préparations de remèdes, les usages des plantes...

Expositions

Nous mettons à disposition d'artistes amateurs notre hall d'exposition. Cela permet aux visiteurs de découvrir l'Ulamir, mais aussi aux usagers ou partenaires de découvrir des œuvres et styles différents.

Chaque mois, un(e) artiste ou un groupe d'artistes est accueilli gratuitement, peu importe le niveau ou la notoriété. C'est l'occasion de mettre en valeur son savoir-faire et de venir partager sa passion, mais également de réunir des amis, des voisins lors d'un vernissage qui rassemble jusqu'à 120 personnes, ou parfois moins, mais toujours dans une ambiance très conviviale.

L'Ulamir accompagne les exposants dans la communication de leur événement en réalisant pour chaque exposition une affiche et des cartons d'invitation pour le vernissage.

Temps d'échanges

Les temps d'échanges peuvent prendre plusieurs formes en fonction des opportunités ou des envies. Mais l'idée générale est de provoquer des rencontres entre les publics, entre les générations avec ou sans intervenants.

En 2018, la présence d'une volontaire en service civique patrimoine a dynamisé les animations autour du patrimoine comme des soirées toponymie à Guengat et Plogonnec, un concert de harpe à la chapelle de la Boissière de Plonéis, une conférence sur les bretons d'Amérique, la projection du film "En quête de sens" à Plomelin ou encore des veillées contes avec les ados.

L'Ulamir accompagne aussi les troupes de théâtre amateur qui veulent se produire sur une des communes du territoire. Chaque année plusieurs troupes sont accompagnées. Un partenariat avec l'Ulamir leur permet de bénéficier du prêt d'une salle communale mais également du matériel disponible. Ces partenariats permettent également de mélanger les publics et l'Ulamir s'efforce, si possible, de proposer à l'issue des représentations un temps de discussion avec le public. En 2018 la pièce « Rappelle toi Jacques Prévert » proposée par le Théâtre des Pas Sages a touché 85 personnes dont 50 élèves qui ont pu rencontrer des représentants de la troupe à l'école publique de Plomelin. La troupe « Le manteau d'Arlequin » de Pluguffan propose depuis plusieurs années une représentation en partenariat avec l'Ulamir. En 2019 la représentation à Plogonnec a attiré 31 personnes.

L'Ulamir a également pu mobiliser l'association UBAPAR pour contribuer à ces temps d'échange en organisant une projection du documentaire « Nothing to hide » qui traite de la surveillance des géants du numérique (google et facebook). Projection suivie d'un débat animé par Jean-Marc Briand, responsable multimédia de l'UBAPAR

L'Ulamir a également organisé des formations informatiques à destination de personnes victimes de la fracture numérique, 18 personnes ont participé à cette formation animée par l'association Pen ar Web.

En 2019 deux compagnies de théâtre amateur ont sollicité l'Ulamir pour jouer sur une de nos communes. En février, la compagnie Les Ânes Animés de Saint Yvi est venue proposer une pièce de théâtre abordant des sujets de société, propices au débat. A l'issue du spectacle, nous avons proposé un temps d'échange autour d'un pot offert par l'Ulamir. La troupe du Manteau d'Arlequin de Pluguffan est également venue jouer à Plomelin sa pièce "Adrien c'est toi ?" en novembre. Malheureusement nous n'avons comptabilisé que peu d'entrées, mais la troupe était heureuse de pouvoir proposer sa pièce en dehors de Pluguffan.

En février 2019, François Hascoët, l'enseignant de harpe celtique de l'Ulamir a proposé de mettre en place un stage de harpe encadré par la harpiste Gaëlle Lavarec. Suite à ce stage, ces deux enseignants ont proposé un concert de leur groupe respectif Kap-Foën-Glaz et O'Bal Duo qui a réjoui la soixantaine de spectateurs présents dans la salle Ti An Dourigou de Plonéis.

L'Ulamir a mis en place deux commissions afin d'associer bénévoles et salariés autour d'une réflexion concernant la communication et les animations. Au cours d'une de ces réunions, une administratrice a proposé que l'Ulamir s'inscrive dans la programmation du mois du doc, événement coordonné par l'association Daoulagad Breizh et se déroulant tous les ans au mois de novembre. Chaque fois, les documentaires sont accompagnés par une personne impliquée dans le film (acteur, réalisateur...).

Pour cette première implication, nous avons souhaité proposer une projection à Plomelin car cela semblait pertinent et s'inscrivait dans les objectifs portés par la convention.

Le film retenu était "Louis dans la vie", qui suit le parcours d'un jeune malouin de 18 ans en quête de liberté mais qui doit pourtant s'intégrer dans le monde du travail, louer un appartement... Ce film est un bon outil pour discuter des réalités et des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes adultes d'aujourd'hui. Nous avons souhaité impliquer des espaces jeunes de l'Ulamir, la prévention et le Plomados. Malheureusement, aucun jeune n'était présent lors de cette projection et nous n'avons comptabilisé qu'une dizaine d'entrées.

Cependant nous souhaiterions continuer à nous impliquer dans ce rendez-vous car il nous paraît être un bon outil pour mobiliser des bénévoles, des administrateurs ainsi que d'autres associations de la commune. Malheureusement en 2020, l'édition du mois du doc a dû être annulée et en raison du confinement, nous n'avons pas pu mobiliser assez de bénévoles et d'associations pour participer à la sélection des films.

Juste avant le confinement, en février 2020, nous avons mis en relation François Hascoët, l'intervenant harpe de l'Ulamir, avec la compagnie de théâtre des Ânes Animés. Nous avons organisé une soirée avec la troupe qui a joué une pièce intitulée « 3 veuves à la mer » suivi par un concert de musique celtique du groupe Kap-Foën-Glaz. Cette soirée a été un franc succès puisque nous avons comptabilisé plus de 100 entrées. Depuis la fin du premier confinement, nous avons essayé d'organiser à nouveau une soirée Fest-Noz avec François Hascoët, son groupe et d'autres musiciens, mais nous avons dû annuler.

Action 4.2.2 Participer aux temps forts associatifs

En plus de proposer régulièrement des temps forts, tout au long de l'année, l'Ulamir participe également aux manifestations locales. Il est important d'être partenaire, ou tout simplement animateur de ces animations qui participent à la dynamique du territoire. Elles permettent également de développer nos liens avec les différentes associations et les municipalités.

La ludothèque propose aux écoles ou associations de parents d'élèves, des animations jeux en bois pour les kermesses ou autres marchés de Noël. Ce sont des animations ludiques, qui permettent aux familles de se retrouver autour de jeux aux règles simples et aux parties rapides. C'est particulièrement adaptées à ces temps festifs où il y a généralement de nombreuses autres activités.

Le Téléthon est également un temps fort interassociatif sur nos communes. Au delà du côté dons pour la recherche, il y a aussi le côté temps d'échange qui est important. Que ce soit par la tenue d'un café-gâteaux par les espaces jeunes ou d'un atelier maquillage ou jeux par des animateurs, le fait d'y participer chaque année permet de créer du lien avec les autres associations mais aussi de montrer l'intérêt du bénévolat aux plus jeunes.

Action 4.2.3 Participer aux temps forts municipaux et communautaires

Depuis son lancement en 2019, nous participons aux animations de « Nos enfants sont des princes », action communautaire organisée localement par les communes.

La première année, 11 jeunes de l'espace jeunes ont animé un espace jeux géant en bois et ont aussi proposé un autofinancement pour leur projet.

La seconde année, le secteur Famille/ludothèque a déballé ses jeux sur la place publique pour le bonheur des petits et grands. Beaucoup de monde a ainsi découvert les activités que nous pouvons proposer. En plus de 16 jeunes de plusieurs communes de notre territoire, les centres de loisirs de l'Ulamir ont participé aux festivités.

Ce format a été reconduit à l'été 2021 avec quelques adaptations liées au contexte sanitaire.

En septembre 2018, l'espace jeunes de Plogonnec a réalisé un photomaton pour aller au devant de la population. Le temps d'un après-midi, nous avons pu nous installer dans le hall du Super U. L'idée était de réunir des témoignages sur le patrimoine afin de réaliser une exposition à l'Arpège pour les journées du patrimoine.

Suivant les communes, les jeunes de Espaces jeunes sont invités et présents aux vœux ou à certaines commémorations. Cela leur permet de mieux connaître leur territoire et de rencontrer de nouvelles personnes. Depuis 4 ans sur Plogonnec, ce sont les bénévoles de l'atelier cuisine de l'Ulamir qui préparent les petits fours pour la cérémonie des vœux.

Chaque année, nous organisons des animations à la Fête de la Pomme, au verger communal de Plomelin : ateliers cuisine autour de la pomme, jeux de société, ateliers nature (chasse au trésor sur le thème des arbres fruitiers, créations de déguisements en éléments naturels, plantation de petits fruitiers, ateliers jeux géants en bois avec les jeunes de nos espaces).

Atout Sport

Le dispositif Atout Sport proposé par Quimper Bretagne Occidentale permet aux enfants et adolescents du territoire de découvrir des activités sportives, culturelles ou scientifiques à un prix accessible pour les familles pendant chaque période de vacances scolaires (hormis celles de Noël). En 2019 la convention signée entre la communauté de communes et l'association nous accrédite à mener les activités suivantes : arts plastiques, théâtre, musique et informatique.

Pendant plusieurs années, une animatrice arts plastiques, salariée de l'association a proposé des ateliers aux enfants de 3 à 12 ans. Chaque séquence était basée sur un thème différent et une technique spécifique (études de formes, création de motifs...). Depuis 2019, Élodie Cariou a décidé de se consacrer à d'autres projets et a donc cessé sa collaboration avec l'association.

Une activité d'initiation à la musique et de manipulation d'instruments encadrée par Philippe Groulard est mise en place depuis 2018. Expérimentée sur l'été, nous avons ensuite pérennisé cette activité en la proposant chaque première semaine de vacances scolaires. Cette activité est devenue un rendez-vous pour certaines familles, et certains enfants s'inscrivent sur chaque session. La pédagogie de l'intervenant permet aux enfants de s'initier à la musique de façon très ludique. Pour les enfants de 7 à 12 ans, un grand nombre d'instruments amplifiés est à disposition (guitares électriques, batteries, synthétiseurs...) et pour les plus petits de 3 à 6 ans le travail se fait autour du chant et des percussions. A la fin de chaque stage, un petit spectacle est proposé aux familles.

Depuis février 2019, nous proposons également un stage de théâtre, chaque première semaine de vacances scolaires, encadré par Sophie Jézéquel, intervenante de théâtre professionnelle. Cette activité permet également de fidéliser certaines familles qui reviennent régulièrement sur l'activité. Le petit spectacle proposé à l'issue du stage se déroule généralement sous forme de petits sketches.

En 2017 nous comptabilisons 123 usagers Atout Sport, 128 en 2018 et 223 en 2019.

Action 4.2.4 Valoriser le patrimoine local

Des balades nature sont régulièrement organisées sur les différentes communes. Elles sont généralement axées sur la découverte de la faune et de la flore (usages des plantes, croyances

populaires, découverte de la nature par les sens...) et ont lieu sur des sites dont le patrimoine culturel est remarquable (chapelles, fontaines, lavoirs, chemins creux...). On observe une forte demande du public concernant les animations sur le thème des plantes, démontrant une forte envie de "retour aux sources". Ces balades et ateliers sont très appréciés, car ils sont des temps conviviaux, d'échange, de découverte de notre environnement proche et d'apport de connaissances pratiques.

Un chantier participatif de nettoyage de la nature a été organisé sur la commune de Plomelin : cette animation a permis de sensibiliser le public aux déchets jetés dans la nature, tout en découvrant la beauté des bords de l'Odet.

Dans le cadre de la convention avec la commune de Plomelin, le secteur environnement de l'Ulamir a travaillé conjointement avec les lycées de Kerbernez et les services techniques de la commune sur la création du sentier d'interprétation "A la recherche de la langue de Cerf". Celui-ci permet aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel et culturel de la commune (faune, flore, légendes, histoire de la commune), au travers de 19 activités proposées. Ce projet se voulant participatif et collaboratif, la population locale a été conviée à participer à différentes étapes de sa création (questionnaires pour cibler les envies des habitants, inventaires de la faune et de la flore et du patrimoine culturel ouverts au public, réunion publique). La mise en place de ce projet, étape par étape, a été laborieuse, mais a permis d'avoir un rendu final correspondant aux envies de la population locale.

Le Club des jeunes explorateurs accueille tous les mercredis, hors vacances scolaires, un même groupe de 8 enfants, de 7 à 11 ans. Le groupe se déplace en minibus, et peut ainsi partir à la découverte du territoire, de son patrimoine naturel et culturel. Les enfants se familiarisent avec leur environnement, en revenant parfois plusieurs fois sur le même lieu, et découvrent la diversité des sites qui constituent les communes du territoire et celles avoisinantes (campagne, zones humides, bois, bord de mer ...). Une évolution des comportements est flagrante chez les enfants, notamment ceux qui ont participé au club plusieurs années d'affilée : respect de la nature, connaissances naturalistes, agilité, coopération, confiance en soi.

Pour contribuer à développer ces actions, une mission de service civique est accessible à un jeune volontaire qui pourra ainsi non seulement contribuer aux développements d'actions sur ce thème mais également se former et expérimenter ce type d'animations avec le soutien de l'équipe d'animateurs. Malheureusement, une seule volontaire a pu être recrutée limitant de fait le nombre d'actions mises en œuvre. Comme évoqué au chapitre 421, une volontaire a toutefois pu mettre en place des soirées toponymie, un concert dans une chapelle, ou encore une conférence, une projection du film et une veillée contes.

Un stagiaire en formation au BPJEPS²⁹ option Médiation Culturelle a mené un travail à Guengat en lien avec des associations locales et la municipalité. L'idée était de créer un sac à dos contenant diverses activités ludiques et de découverte du patrimoine. Les habitants peuvent emprunter le sac et faire les activités en autonomie tout au long d'un circuit au Centre Bourg. Les activités font appel à la créativité et à l'observation et permettent de s'approprier de nombreuses informations sur le patrimoine local. Ce projet est appelé à se développer avec des activités complémentaires et probablement un deuxième circuit à l'extérieur du bourg.

2 à 3 fois par an (hors covid), nous faisons des fournées au four à pain de Pluguffan. Outre le côté convivial et parfois gastronomique, c'est l'occasion de découvrir un élément du patrimoine bâti. A chaque fois 50 à 60 personnes participent aux différentes étapes, de l'entretien du feu à la dégustation.

29 BPJEPS : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport

Action 4.3.1 Renforcer TILT (communication, partage...)

Ce dispositif mis en place par l'Ulamir a pour objectif d'accompagner les projets d'habitants en permettant à tous ceux qui ont des idées, des envies ou des projets d'en discuter en groupe et de trouver les moyens de les concrétiser. En février 2018, le dispositif a été présenté une nouvelle fois aux habitants via les Bulletins Municipaux. En 2019 nous avons accompagné un habitant de Plogonnec qui voulait organiser une conférence sur un poète grec Yanis Ritsos.

L'Ulamir n'a pas eu beaucoup de sollicitations et certaines n'ont pas abouti. Nous réfléchissons à inscrire TILT dans la réflexion que nous avons au point suivant.

Action 4.3.2 Créer ou utiliser des sites d'échanges divers

L'utilisation ou la création d'un site d'échanges avait pour objectif de faciliter les petits services entre habitants. Comme l'Ulamir travaille sur 5 communes et que les secteurs sont répartis sur plusieurs communes, nous nous sommes interrogés sur la mise en place d'un système d'échange dans un lieu fixe ou via un site internet, un réseau social.

La responsable des activités accompagnée d'une adhérente a rencontré la maison de quartier du Moulin Vert de Quimper et la maison solidaire de Kermarron de Douarnenez. Ces deux associations proposent des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs. Nous voulions savoir comment ils organisaient les réunions de leur réseau, s'ils utilisaient un outil numérique pour proposer les savoirs, si beaucoup d'habitants participaient à ces réseaux. Ce qui a pu ressortir des entretiens menés auprès des deux maisons de quartier, est l'aspect de la convivialité, les réunions se déroulant avant un repas partagé par l'ensemble des participants. L'outil numérique n'est pas ou plus utilisé et les réunions se font physiquement lors de rendez-vous réguliers. La mise en place de réseaux d'échanges réciproques de savoirs demande aussi un travail conséquent, qui a été porté par des stagiaires, dans les deux structures que nous avons rencontrées.

Nous avons utilisé les commissions communication et animation mises en place par le Conseil d'Administration de l'Ulamir pour aborder cette question et la possibilité de mettre en place une sorte de réseau d'échanges dans notre structure. TILT étant un accompagnement de projets d'habitants nous pouvons inclure ce dispositif dans la réflexion et réfléchir à comment constituer un groupe d'habitants souhaitant échanger sur des sujets divers et variés et identifier des compétences au sein du groupe ou identifier des personnes ressources sur le territoire qui aimeraient échanger sur leurs passions ou savoirs.

Lors de la dernière commission nous avons conclu que les locaux de l'Ulamir pouvaient être un frein à la convivialité. En effet le siège social est assez vétuste, nous ne disposons pas d'une cuisine, outil essentiel pour créer de la convivialité, et nous n'avons pas vraiment de lieu approprié pour partager un repas. Alors peut-être pourrions nous envisager des aménagements, à moindre coût du siège social, ou alors décentraliser les commissions, les temps d'échanges autour de TILT ou des réseaux d'échanges dans des lieux de convivialité comme les cafés du territoire ?

245 Développer les rencontres inter générationnelles (Axe 5)

Action 5.1.1 Associer les parents à l'organisation des séjours jeunes

Pour une meilleure implication et compréhension des parents dans les séjours mis en place, nous proposons des réunions d'informations (avant / pendant et après le projet) et des temps d'échanges à la création. Cela permet de développer des projets comme : des actions autofinancement (nettoyage voiture, prêt machine pop corn, troc et puces, vente de crêpes,

tombola, vente de plats à emporter, vente de chocolat de Noël), du covoiturage pour le départ du séjour à Parthenay et aux Pays de Galles. Ces actions peuvent être proposées ou menées par les parents eux-mêmes, Fest noz, trocs et puces et marchés de Noël dans le cadre du projet Pays de Galles..

Action 5.1.2 Mieux associer les parents à la vie des structures accueillant leurs enfants

Pour les vacances d'été 2019, les parents ont été sollicités à participer à une réunion d'échanges à l'Alsh de Pluguffan. Ce fut l'occasion de faire plus ample connaissance, de présenter l'équipe et son fonctionnement et de répondre à leurs questionnements. De même, ils ont été invités à accompagner et reprendre leurs enfants dans les salles pour leur permettre de mieux découvrir les lieux "vivants". Ils ont pu partager les goûters préparés par les enfants à la fin des vacances de Toussaint et de Noël. Moments très appréciés, ils ont, de plus, assisté à cette occasion à la présentation des activités des enfants.

Les parents des jeunes adhérents aux espaces jeunes sont invités aux AG, à des portes ouvertes espace jeunes. Ils sont sollicités pour du covoiturage pour venir sur des temps d'accueils libres mais aussi pour nous rejoindre sur une activité en extérieur puisque nous sommes limités en nombres de places. Cela permet d'avoir de temps en temps un groupe plus conséquent (seulement 2 fourgons donc limités à 4 places par commune). Le covoiturage nous permet parfois de passer de 16 places sur une animation intercommunale à 20 places en moyenne.

A l'espace jeunes de Plogonnec, nous constatons que davantage de parents viennent chercher l'information, accompagnés de leur jeune. Cela a d'ailleurs permis de mobiliser une maman qui est devenue administratrice en 2020.

Action 5.1.3 Valoriser les compétences d'une génération auprès des autres générations

Toujours au four à pain de Pluguffan, nous avons organisé une soirée pizza conjointe entre l'atelier cuisine, le secteur jeunesse et la ludothèque. Près de 50 personnes étaient présentes et ont partagé tuyaux et recettes de garniture.

De nombreux ateliers ont été organisés à l'Accueil de jour de Ti-Gwenn (accueillant des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, à Plomelin), avec les enfants du Club de Jeunes explorateurs (club nature du Mercredi, 7-11 ans): ateliers de jardinage pour aménager le jardin de la résidence, ateliers de créations de Noël en éléments naturels (bougeoirs, suspensions). Dans ce cadre, les enfants ont mis à contribution leur énergie et leur habileté, tandis que les résidents offraient aux enfants leurs savoirs et leurs conseils. Des liens d'affection se sont créés entre les enfants et les résidents, grâce à la fréquence de ces ateliers.

Lors de la création du sentier d'interprétation sur la commune de Plomelin, de nombreuses rencontres et échanges de compétences entre différentes générations ont été organisés comme par exemple le recueil de souvenirs de jeunesse sur la commune auprès des personnes âgées. De même pour les inventaires de la flore et de la faune menés par les lycéens de Kerbernez, les techniques utilisés et les espèces présentes ont été expliquées et décrites au public présent (grand-public et résidents de l'Accueil de jour de Plomelin). Enfin lors du chantier de pose du mobilier, les services techniques de la commune ont expliqué aux lycéens de Kerbernez les techniques de pose dans le cadre de leur formation.

D'autres animations ponctuelles ont pu avoir lieu comme par exemple un parent qui a proposé d'apprendre le tricot à un groupe d'enfants à l'Alsh de Pluguffan.

Action 5.2.1 Réfléchir à la mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité

Nous avons pressenti lors de la définition du projet Centre Social que la mise en place d'une action d'accompagnement à la scolarité était une action d'envergure à l'échelle de 5 communes. C'est pourquoi nous avons limité cette action à la réflexion, à l'étude des besoins et

des possibilités. Nous avons participé à des réunions départementales de structures organisant ce type d'accompagnement afin de nous familiariser avec cette dynamique. Nous avons également échangé avec des techniciens CAF, des élus et les enseignants.

Il ne faut pas confondre avec l'aide aux devoirs dont le but est d'aider les enfants à faire le travail de maison demandé par les enseignants. L'accompagnement à la scolarité a plutôt comme objectif de s'appuyer sur des temps d'animations divers pour aborder des contenus scolaires. Par exemple, aborder les proportions mathématiques en réalisant une recette de cuisine. Il y aurait donc un enjeu avec les parents, voire les enseignants à bien faire la part des choses entre deux approches très différentes.

De même, il faudrait travailler avec les enseignants et les parents pour identifier les enfants ciblés par cette action.

Par ailleurs, là où il existe, l'accompagnement à la scolarité est mené par des bénévoles qu'il faut donc trouver, accompagner et former. Le financement CAF est d'ailleurs uniquement ciblé sur la formation de ces bénévoles. Il faut également s'assurer que ces bénévoles soient disponibles tout au long de l'année.

Le temps de coordination d'une telle action à l'échelle de cinq communes serait très conséquent et difficilement finançable.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la mise en œuvre d'un tel dispositif paraît très compliqué. Les échanges lors du diagnostic de ce nouveau projet nous ont amenés à ne pas poursuivre cette action. Toutefois un groupe de bénévoles va continuer d'intervenir à l'Accueil Périscolaire de Guengat.

Action 5.2.2 Développer les rencontres intergénérationnelles thématiques

Nous avons organisé une sortie commune famille/jeunesse au zoo de Branhéré, un atelier jardinage entre le club nature et l'accueil de jour de Plomelin ou encore des animations communes avec la médiathèque de Pluguffan.

Un partage de repas entre les enfants de l'Alsh de Pluguffan et l'ESAT³⁰ dans le cadre d'une journée ludo a permis aux enfants d'échanger sur les questions du handicap.

246 Mieux prendre en compte les publics fragilisés (Axe 6)

Action 6.1.1 Développer les temps d'échange sur les questions éducatives

Objectifs :

Il était prévu la projection de courts métrages « Question de famille » à Plomelin suivies de temps d'échanges en lien avec des partenaires spécialisés. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place correctement cette action qui été reportée à 3 reprises !

Action 6.1.2 Analyser davantage les types de difficultés et nos marges de manœuvre sur la question

Cette action n'a pas fait l'objet de temps de travail formalisé mais a plutôt été distillée au gré des différents axes de travail de la structure. Au fur et à mesure des années, nous avons régulièrement analysé et pris en compte les diverses fragilités des publics accueillis ou à solliciter. De nombreuses difficultés ont ainsi pu être prises en compte par les équipes d'animation ou les administrateurs pour définir ou orienter les actions : difficultés éducatives parents/enfant et parent/ado, difficultés sociales ou isolement, difficultés financières, fracture numérique, problème de mobilité, accessibilité culturelle.

30 Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Action 6.2.1 Par l'intermédiaire des partenaires, proposer des places à prix réduits ou gratuites sur les actions ponctuelles

Sur plusieurs temps d'échange, nous avons fait parvenir à nos partenaires des places gratuites pour des soirées théâtre ou des concerts.

De même une famille a pu bénéficier d'une prise en charge financière et d'un accompagnement par le secours catholique lors d'une sortie familiale

Action 6.3.1 Affiner la grille de tarification modulée

La grille ALSH a été revue en sept 2018 et une autre a été mise en place pour l'APS de Guengat depuis septembre 2020. Durant l'été 2021, nous avons aussi expérimenté une grille pour les séjours et une autre pour les sorties du secteur Jeunesse. La grille des activités de loisirs est quant à elle obsolète. Nous constatons que nous devons continuer de travailler à cette accessibilité financière tout en préservant l'équilibre financier des secteurs concernés.

Le Covid et ses impacts variés

Sur le plan financier : Nous avons perdu près de 90 000 € de budget, dépensés plus de 4 000 € de produits sanitaires en 2020. Nous avons perdu l'autofinancement de nos activités de loisirs et du soutien associatif (entre 8 et 10 000 € suivant les années). Toutefois par rapport à d'autres structures nous avons été plutôt préservés grâce aux aides de l'État (activité partielle, allègement de charges) et par le soutien des partenaires qui ont maintenu leurs contributions.

Sur le plan des actions : de très nombreuses actions ont été suspendues ou supprimées, des projets ont été relancés puis de nouveaux arrêtés. Nous avons été freinés par des contraintes sanitaires floues ou connues tardivement ou remettant en cause les actions. A contrario de nombreuses initiatives et propositions : tutoriels, liens internet à découvrir, défi en famille, gazette jeunesse, billet d'info bi-mensuel pendant les confinements, ...

Sur le plan humain : un essoufflement, une fatigue nerveuse face à la réorganisation permanente et au manque de perspective. Un recentrage sur la sphère privée de la part d'adhérents ou d'utilisateurs et une difficulté à en ressortir maintenant que c'est possible. Mais aussi des élans de solidarités, des envies de revivre du collectif, un recentrage sur la convivialité plus que sur le support d'animation.

3 Un projet dans la continuité

Le projet précédent avait été fondamentalement revu et de nombreuses actions mises en place méritent encore d'être renforcées et développées pour être davantage inscrites dans nos habitudes de fonctionnement. Les diverses perturbations liées au Covid ont eu un impact fort sur les actions, les dynamiques partenariales, la démarche de renouvellement du présent projet. Nous avons donc convenu avec les partenaires principaux que le nouveau projet s'appuierait largement sur le précédent. Et c'est bien ce qui est ressorti des différentes phases de travail qui ont abouti à un nouvel arbre des objectifs pour la période 2022-2025 que vous découvrirez en page suivante et qui sera détaillé dans la suite du document.

Les réflexions qui ont permis ce projet ont été menées de manière collaborative, et ont réuni plusieurs dizaines de personnes, habitants, adhérents, élus, responsables associatifs, administrateurs, salariés. Nous nous sommes appuyés sur notre connaissance des publics, mais aussi sur leur expression directe lors de nos animations ou, durant le diagnostic, via un guide d'entretien « cueilleur de parole ».

6 axes → 14 objectifs → 30 actions dont 19 directement auprès des habitants et 9 nouvelles

Légende

Problématique
globale

Axes

Objectifs

Fiches-action « public »
Intervention directement
avec les habitants

Fiche-action structure
Intervention interne ou
auprès de partenaires

N Action complètement nouvelle
(Les autres actions
sont des améliorations
de l'existant)

Sur un territoire
profondément
périurbain,
comment
contribuer à un
développement
social
s'appuyant
sur la mixité
et l'implication
des habitants?

Transversalité

1. Pérenniser la
structure porteuse

Transversalité

1.1 Dynamiser le
fonctionnement institutionnel

1.2 Renforcer l'identification
de la structure

Transversalité

1.1.1 Dynamiser le lien administrateurs.trices
et salariés.ées

1.1.2 Mobiliser et accompagner de nouveaux
Administrateurs.trices

1.1.3 Faire évoluer le déroulement de l'AG
et du CA de l'ULAMIR

1.2.1 Renforcer la stratégie de communication

1.2.2 Repenser un bâtiment principal
regroupant l'administratif et une partie des animations

2. Encourager
l'appropriation
de son territoire

2.1 Faire circuler davantage
l'Ulamir sur son territoire

2.2 Favoriser la mobilité
intercommunale des habitants

2.3 Mieux connaître son territoire

2.1.1 Développer l'animation jeunesse itinérante

2.1.2 Compléter les outils d'animation itinérante
(matériel pédagogique, véhicule dédié)

2.2.1 Mieux communiquer en intercommunal

2.2.2 Développer des transports
intercommunaux ponctuels

2.3.1 Valoriser le patrimoine et l'environnement

2.3.2 Valoriser la culture bretonne

3. Favoriser la
mixité des publics
- convivialité
- partage
- entraide

3.1 Contribuer à l'animation locale

3.2 Développer les actions
inter-secteurs

3.1.1 Contribuer à l'accompagnement
des bénévoles locaux

3.1.2 Contribuer aux temps forts locaux
(associatifs, municipaux, communautaires)

3.1.3 Renforcer les temps d'échange

3.2.1 Organiser des temps de conception de projets

3.2.2 Développer les animations communes

4. S'engager auprès
des publics fragilisés

4.1 Développer le partenariat
du quotidien

4.2 Veiller à l'accessibilité

4.1.1 Développer le groupe de veille sociale
(rythme, partenaires ...)

4.2.1 Développer des actions favorisant l'inclusion

4.2.2 Affiner les grilles de tarification modulée
(ALSH, APS, EJ, Activités de loisirs)

4.2.3 Organiser des actions d'autofinancement

5. Accompagner la
parentalité de manière
transversale

5.1 Partager en interne les
enjeux de la parentalité

5.2 Alimenter les partenariats

5.3 Accompagner les familles

5.1.1 Sensibiliser les équipes à la place des parents
dans la structure

5.1.2 Mettre en place des actions communes

5.2.1 Consolider les rencontres avec les partenaires

5.2.2 Co-organiser des actions avec les partenaires
à destination des familles

5.3.1 Faciliter l'accès des familles au centre social

5.3.2 Orienter les familles vers les partenaires adaptés

6. Conforter
et articuler
les actions
Enfance-Jeunesse

6.1 Mieux coordonner les
animations
Enfance-Jeunesse

6.2 Développer les partenariats
sur le territoire

6.1.1 Développer les animations inter-centres

6.1.2 Développer l'offre de séjours

6.2.1 Développer les actions avec la vie scolaire,
associative et municipale

6.2.2 Contribuer aux politiques communales
et communautaires

31 Des actions justifiées

Tout d'abord, nous avons choisi de ne pas modifier la problématique car elle reste très fortement d'actualité : Sur un territoire profondément périurbain, comment contribuer à un développement social s'appuyant sur la mixité et l'implication des habitants ? Elle se décline en 6 axes qui se déclinent eux-mêmes en 14 objectifs regroupant 30 actions. Nous avons décidé de maintenir des « actions-structures » c'est à dire des actions internes ou en lien avec les partenaires et qui contribuent à fiabiliser la structure, l'articuler avec les partenariats locaux et ainsi stabiliser le Centre Social dans le moment présent et le positionner dans les développements futurs. Une majorité des actions reste bien sûr en lien direct avec les habitants. Neuf actions sont nouvelles, ce qui ne veut pas dire que nous ne faisons rien sur ces sujets, mais que nous avons décidé d'y mettre davantage de moyens, de les valoriser, de les prioriser.

Précisons par ailleurs que la forme quelque peu linéaire de l'arbre des objectifs permet de bien comprendre le projet mais elle masque parfois la nécessaire transversalité qui en fait bien souvent la richesse. Certaines des actions citées plus bas auraient pu être rattachées à un ou plusieurs axes

311 Pérenniser la structure porteuse (Axe 1)

Cette partie doit garder notre vigilance car il s'agit d'un équilibre fragile, basé sur les relations humaines, les envies d'implications, les contraintes personnelles.

Le fonctionnement institutionnel et la gouvernance doivent continuer d'être renforcés suite à la refonte des statuts et pour consolider le cadre dans lequel s'inscrit l'ensemble du projet.

Nous proposons donc de

- Dynamiser le lien administrateurs et salariés (1.1.1 : ce code fait référence à la liste d'action de l'arbre des objectifs) : inter-connaissance, échanges, actions communes, participation de professionnels aux Bureaux ou CA, ...
- Mobiliser et accompagner de nouveaux administrateurs (1.1.2) : continuer de solliciter les adhérents, leur donner envie de contribuer en s'appuyant sur leurs compétences. Administrateurs et bénévoles ayant tous un rôle à y jouer.
- Faire évoluer le déroulement de l'AG et du CA de l'ULAMIR (1.1.3) : rendre plus vivants et conviviaux ces instances sans bien sûr en enlever les enjeux

Nous pourrions évaluer cela au travers de la qualité des échanges, de la variété des administrateurs (âge, sexe, compétences...), des différents types d'implication (terrain, commissions, CA)

Du fait de l'intercommunalité et de la variété de nos actions, nous avons toujours un enjeu fort autour de l'identification de la structure et de la globalité de son action.

Les habitants ne voient souvent qu'une partie de l'ensemble du projet. Il faut donc continuer de renforcer la stratégie de communication (1.2.1), c'est à dire envisager la communication en « mode projet », avec des priorités, des objectifs, des moyens adaptés aux enjeux et à nos finances. Cette partie aurait pu faire l'objet d'un axe à part entière tant les besoins de communication sont ressortis lors de différentes phases du diagnostic en interne comme avec les habitants ou les partenaires.

Quelques idées :

- refondre et systématiser la charte graphique
- optimiser l'utilisation des réseaux sociaux
- se répartir la communication en équipe

- concevoir un outil de communication interne
- améliorer la communication envers les nouveaux arrivants (pot d'accueil des mairies, info via les bailleurs sociaux...)

Le bâtiment actuel situé à Plonéis n'est pas adapté pour accueillir des activités. Il est également obsolète, malgré les travaux effectués par la commune propriétaire des lieux. En lien avec les communes et QBO, il nous faudra donc repenser un bâtiment principal qui pourra regrouper les espaces administratifs et une partie des animations, sans tout centraliser, bien sûr. (1.2.2) Il pourra devenir le symbole physique de notre Centre Social, à partir duquel rayonneront les actions qui devront rester itinérantes. Voir action 2.1.1 et 2.1.2

312 Encourager l'appropriation de son territoire (Axe 2)

Les chiffres montrent que de très nombreux nouveaux arrivants s'installent sur nos communes. Nous restons le moteur démographique de la communauté de commune. De même, les différents échanges qui ont eu lieu lors du diagnostic mais aussi au quotidien montrent une nécessité à encourager l'appropriation de son territoire. En effet des nouveaux arrivants ont parfois exprimé une frustration de ne pas être vraiment accueillis ou d'avoir la sensation d'arriver sur des communes dortoirs. Il s'agit donc de contribuer à faire connaître le territoire, sa géographie, son identité, sa culture, notamment en s'appuyant sur les nombreux acteurs, notamment associatifs qui sont déjà très attachés à limiter ce phénomène.

- Développer l'animation jeunesse itinérante 2.1.1 pour être au plus proche du public et faire circuler les jeunes sur le territoire. Ces derniers expriment leur envie de bouger, d'aller voir ailleurs. La tentation est grande d'aller vers la ville centre, à nous de les amener à bouger aussi d'une commune à l'autre en allant à leur rencontre et en renforçant les liens qui parfois existent déjà, liés à la fréquentation du même collège.

- Compléter les outils d'animation itinérante (2.1.2) et ainsi proposer des animations riches et variées même si elles ont lieu dans des salles polyvalentes ou en plein air : varier les malles pédagogiques, à mutualiser entre les secteurs. Pour aller plus loin, nous pourrions aménager un véhicule dédié au transport de ce matériel et de mobilier d'extérieur permettant d'installer des lieux d'animation éphémères dans les quartiers ou lors de temps forts dans les bourgs et ainsi faire circuler davantage l'Ulamir sur son territoire.

Des habitants ont regretté le manque d'aménagements dans les quartiers leur permettant de s'y retrouver. Nos animations pourront contribuer à ces rencontres, voire à faire émerger des envies de créer des équipements ou des animations portées directement par les habitants.

Cette présence locale des actions de l'Ulamir couplée aux deux actions suivantes permettront de favoriser la mobilité intercommunale des habitants

Ces animations décentralisées feront l'objet d'une communication spécifique (2.2.1) incitant les habitants à se déplacer d'une commune à l'autre, d'un quartier à l'autre. Le diagnostic a d'ailleurs révélé qu'au fil des années, le centrage communal est moins présent. Les habitants prennent de plus en plus l'habitude de bouger d'une commune à l'autre pour participer à nos animations.

Nous pourrions par ailleurs nous appuyer sur les services de mobilité de QBO pour mettre en place des transports intercommunaux ponctuels (2.2.2) permettant de se déplacer sur les communes à l'occasion de nos temps forts ou de ceux organisés par les communes ou les associations.

Nous regarderons de près le nombre d'animations délocalisées qui auront eu lieu, le nombre et la variété des participants, leur origine géographique, le nombre de transports en commun qui auront pu être mis en place et leur utilisation. Plus subtilement, les échanges avec les participants permettront d'analyser leur manière de vivre le territoire, leurs déplacements, leur sentiment d'appartenance.

313 Favoriser la mixité des publics (Axe 3)

Et comme tout est en lien, les actions que nous venons de voir ainsi que les suivantes permettront de favoriser la mixité des publics autour des notions de convivialité, de partage et d'entraide.

Dans ce troisième axe, nous contribuerons bien sûr à l'animation locale. Tout d'abord de manière indirecte en continuant, comme depuis l'origine de l'Ulamir en 1982, à accompagner les bénévoles locaux (3.1.1). Toutefois, le diagnostic a montré que les besoins se situent maintenant moins du côté du matériel que du côté de l'accompagnement ou de la formation. Les communes et les associations sont de mieux en mieux équipées, notre matériel mis en location est moins sollicité. Par contre, l'évolution des conditions d'exercice du bénévolat, accentuée par les effets de la crise sanitaire, font apparaître une fragilité, un isolement voire un épuisement des dirigeants associatifs. Face à ces constats nous avons très récemment organisé une journée de réflexion, de partage et de formation qui a été suivie par 15 bénévoles issus de 11 associations de nos 5 communes. Les échanges autour de la mobilisation de bénévoles, les outils de communication ou les fondamentaux de la vie associative ont montré de réelles attentes et besoins.

De manière plus directe, nous contribuerons comme auparavant aux temps forts locaux, qu'ils soient associatifs, municipaux ou communautaires. Suivant le cas, notre intervention pourra être de la simple participation (décoration, animation d'une activité), de la co-construction (Fête de la pomme de Plomelin, Nos enfants sont des princes, ...) voire du pilotage (fêtes du jeu, Étapes Enchantées,...). A noter qu'il vaut mieux multiplier les petites formes d'animation que les grands événementiels.

Nous continuerons également à mettre en place des temps d'échange (3.1.3). Là aussi plusieurs degrés d'implication sont possibles. Certains de ces temps seront portés directement par notre équipe, quand d'autres seront portés par des habitants, usagers ou adhérents qui souhaiteraient les mettre en place avec notre accompagnement méthodologique ou logistique, notamment au travers du dispositif TILT (Talent Idées et Loisirs pour le Territoire). La crise sanitaire n'a pas été favorable à l'émergence de ce type de projets, cette dynamique devra donc être relancée.

Il faut toutefois noter que des personnes souhaiteraient s'investir davantage, mais que le rythme de la semaine (a fortiori dans les cas de mono-parentalité) ne le leur permet pas facilement. Autrement dit, il n'y a pas que des consommateurs passifs, il y a aussi des consommateurs frustrés de ne pouvoir s'impliquer davantage.

Ateliers ponctuels ou réguliers, concerts, conférences, ... sont autant de formes que prendront ces temps d'échange. Cette variété sera d'ailleurs un critère d'évaluation, de même que le nombre de ces animations, le nombre de personnes qui y participeront, et bien sûr la qualité des échanges qu'elles permettront. Pour la partie accompagnement de projets d'habitants, c'est aussi l'implication, la prise d'autonomie, l'envie de renouveler les projets qui seront à analyser.

Nous allons par ailleurs continuer à développer les actions inter-secteurs. Et il s'agit bien d'alimenter cette dynamique interne. Le bilan et le diagnostic ont montré que cette transversalité de nos actions avait été largement renforcée par la mise en place du précédent

projet. Des habitudes sont prises, et les derniers travaux sur ce nouveau projet ont confirmé des envies de rendre encore plus fréquent la mise en place d'animation communes (3.2.2)

Pour le faire correctement, nous devons organiser, en amont des ces animations, des temps de conception de projets (3.2.1) à des rythmes réguliers, en anticipant suffisamment pour avancer collectivement malgré le poids souvent important du quotidien de chacun des secteurs.

L'évaluation pourra porter sur le nombre des animations inter-secteurs, mais bien sûr aussi sur la variété des publics qui y auront participé.

314 S'engager auprès des publics fragilisés (Axe 4)

Nous arrivons maintenant à ce quatrième axe qui était déjà présent sous une forme un peu différente dans le précédent projet. Les bilans et diagnostics nous ont confirmé que nous avons encore des marges de progression sur cet aspect. Les précédentes actions ont permis de partager en interne et avec les partenaires la nécessité d'avoir une vigilance particulière et de prendre en compte les diverses fragilités. Les chiffres issus de l'état des lieux confirment également qu'une part de la population de nos communes mérite une attention particulière sur la question financière ou de l'isolement.

La mono-parentalité est en progression mais elle n'est pas bien sûr en soi un problème. Par contre lorsque la situation familiale se complexifie, cela prend une autre dimension lorsqu'il faut la gérer seule.

La première action de cet axe existait également déjà précédemment et sera renforcée au cours des quatre prochaines années. En premier lieu, il s'agit de développer le partenariat du quotidien au travers du groupe de veille sociale mis en place lors du précédent projet. Il regroupe à ce jour la prévention spécialisée, la CAF, le CDAS et bien sûr l'Ulamir. Des échanges ont eu lieu entre les responsables de ces entités mais aussi, et même surtout, entre leurs acteurs de terrain : animateurs, éducateurs, assistantes sociales. La crise sanitaire nous a fauché dans cet élan mais l'inter-connaissance et le partage des enjeux qui sont ressortis des premières rencontres laissent augurer de belles perspectives d'échange et d'action. Nous renforcerons donc le rythme de ce groupe et étudierons l'élargissement à d'autres partenaires : mission locale, CCAS, ... Ces échanges pourront aboutir à faire « circuler » nos publics respectifs dans nos activités. Des actions communes permettront également de rentrer en contact avec des personnes qui n'ont pas forcément l'idée de participer à nos actions, qui n'ont pas l'habitude du collectif, ou dont les difficultés quotidiennes ont fait oublier l'importance d'une vie sociale.

A partir des besoins qui ressortiront de ce groupe de veille sociale et en nous appuyant sur des partenaires ciblés (PRH 29, DEMOS³¹, ...), nous pourrons par ailleurs développer des actions favorisant l'inclusion (4.2.1). Des actions telles que l'utilisation de malles pédagogiques ou la formation des animateurs aux handicaps sont d'ors et déjà programmées et seront renforcées dans les années à venir. Nous pourrons aussi par exemple favoriser le covoiturage sur les activités de loisirs, car certaines personnes ont des difficultés à conduire de nuit.

Une des fragilités les plus prégnantes reste bien sûr au niveau financier et nous devons donc continuer à veiller à cette partie de l'accessibilité en affinant les grilles de tarification modulée (4.2.2) . Avec le soutien financier des communes, les grilles pour les ALSH ont été revues récemment, et une grille a été mise en place à l'APS. La récente revalorisation de la PSO de la CAF nous permet actuellement de tester une grille de réduction sur les activités du secteur jeunesse sans impacter son équilibre financier.

31 DEMOS : Dispositif Educatif de Milieu Ouvert de la Sauvegarde

Par contre nous devons nous confronter à la difficulté de l'accessibilité financière à nos activités de loisirs. Nous avons défini une grille de réduction en 2013 mais nous n'avons pas pu la revoir au vu des difficultés financières qui ont suivi cette période. Cette grille est complètement obsolète et ne concerne plus que quelques personnes. Il faudra donc revoir cette grille, mais aucun financement n'étant disponible pour cette partie de nos actions, nous devons rester vigilants sur le montage financier de ce secteur qui doit rester générateur d'excédent permettant de financer d'autres secteurs non équilibrés.

Sur différents secteurs, nous continuerons aussi à organiser des actions d'autofinancement (4.2.3) pour continuer à travailler cette notion d'accessibilité mais de manière impliquante pour le public, sans recours à l'argent public, tombola, paniers garnis,... Certaines de ces actions participent même parfois elle-mêmes aux animations locales de l'action 3.1.2 : café-gâteaux, troc puces, ...

315 Accompagner la parentalité de manière transversale (Axe 5)

Le cinquième axe de travail de ce nouveau projet concerne la Famille. Le Projet Animation Collective Famille a la particularité d'être à la fois inclus et distinct du projet global. Voici donc un chapitre entier consacré à ce sujet, mais dans lequel de nombreux liens transversaux sont faits avec les autres axes.

L'ULAMIR centre social, développe une mission d'animation collective famille en complémentarité du tissu associatif local qui offre également beaucoup d'activités à destination des adultes, des enfants et des familles réunies.

Le premier projet (2008-2011) a permis d'amorcer une dynamique d'animation familiale sur nos communes d'intervention à travers le Centre Social. Le second projet (2012-2015) nous a amené vers une complémentarité des actions existantes (familles/petite enfance) avec une orientation vers «la famille dans son ensemble : l'intergénérationnel.

De 2017 à 2021, nous avons choisi de développer l'axe « Confirmer l'ancrage du projet famille en interne et en externe ». Plusieurs éléments nous avaient amenés à l'époque à identifier que le projet Famille devait être repositionné sur le territoire. Il n'était pas encore assez inscrit dans le paysage social local. Le bilan de la partie Famille du précédent projet montre que les nombreuses animations et actions mises en place ont bien répondu à cet enjeu.

Aujourd'hui, voici les éléments que nous décidons principalement de traiter. Des constats et analyses complémentaires et spécifiques sont détaillés plus loin en lien avec chaque fiche-action.

- Les actions (échappée belle, ludothèque, café des familles, sorties familles, conférences, ateliers cuisine, récréathèque, sorties familiales, etc ...) sont plutôt bien perçues. Les échanges réguliers avec les familles nous amènent à penser que ces accompagnements au quotidien sont des lieux ressources : informations, échanges avec d'autres parents, sociabilisation des enfants, etc

- Les partenaires souhaitent continuer de développer des actions et des habitudes de travail commun. Le travail des dernières années commence à avoir un impact et une dynamique auprès des habitants du territoire. Les acteurs de la veille sociale veulent aller plus loin dans la réflexion d'accompagnement des familles. Nous allons également prendre en compte la demande des CCAS de nos communes pour intégrer ces temps de concertation.

- De nombreuses familles « en difficulté » ne sont pas encore touchées. Lorsque l'on parle de difficultés, on englobe différentes thématiques : la situation financière, la structure familiale, les questions éducatives, l'isolement, les modes de garde, la détresse des parents, etc.

L'outil « cueilleur de parole » nous a permis d'aller à la rencontre des familles sur le territoire et nous avons récolté une multitude de paroles d'habitants à prendre en compte : « C'est compliqué d'avoir un enfant hors cadre », « Comment savoir si l'on fait les choses bien ? », « Je

suis perdue avec les réseaux sociaux ! » , « Chercher et trouver des informations, c'est difficile... » , « Avoir confiance », etc. Plus spécifiquement, les paroles des parents « solos », de plus en plus nombreux, nous ont donné des pistes de réflexion : « La difficulté d'être seule et de tout gérer », « Donner la meilleure éducation possible, malgré toutes les contraintes du quotidien », « Nous sommes en garde alternée, c'est difficile pour s'organiser ». Les données du COMPAS concernant la composition des ménages appuient l'état des lieux des professionnels de la structure.

- Le projet parentalité et famille n'est pas assez transversal et doit se développer en interne. Nous accompagnons toutes les familles, mais de manière différente. Les échanges avec les membres de l'équipe du Centre Social au cours de ces dernières années ont amorcé une dynamique partagée sur la question de la parentalité.

Ces éléments nous ont amenés à identifier une situation insatisfaisante : le projet Famille doit être davantage partagé au sein de la structure. Nous souhaitons donc repositionner le projet famille dans une dynamique d'accompagnement à la parentalité portée de manière plus transversale au sein de la structure.

Nous choisissons de traiter cette situation au travers de trois objectifs qui se déclinent en six actions. Toutefois, nous y travaillerons également en nous appuyant sur les actions déjà menées quotidiennement et bien entendu en restant ouverts à toute opportunité en lien avec les habitants, les partenaires ou en animation inter-secteurs.

Nous avons choisi de définir des objectifs accessibles en tenant compte de nos moyens (matériels, humains et financiers).

.....3151 Partager en interne les enjeux de la parentalité

Dans un premier temps, nous avons entamé une réflexion sur la place du secteur famille dans la structure. En prenant un peu de recul, nous avons constaté qu'il faudrait que la réflexion sur la parentalité soit réinterrogée dans le Centre Social, la parentalité étant pour le moment principalement associée au secteur famille.

Nous avons proposé un temps de travail sur cette thématique avec l'équipe. Il a mis en avant un questionnement collectif : « Comment agit-on autour de la parentalité dans nos propres secteurs et avec les autres secteurs ? ». Les échanges nous ont permis de réaliser que les uns et les autres n'allaient pas forcément dans un sens commun mais que, toutefois, chacun était sensible à cette question.

Les salariés de la structure et les bénévoles souhaitant donc aller plus loin sur ce sujet, nous allons sensibiliser les équipes à la place des parents dans la structure (action 5.1.1). Un second temps de rencontre avec les bénévoles et les salariés sera animé par les pilotes du REAAP. En fonction des attentes des uns et des autres, nous continuerons à alimenter ce besoin de réflexion. On pourra évaluer son impact en fonction de la présence des personnes, des thématiques abordées et des effets sur les différents secteurs. La deuxième action prévue est de mettre en place des actions communes (5.1.2) et sera l'aboutissement des réflexions collectives citées plus haut. L'envie qui est ressortie sur l'une des rencontres bénévole/salarié est de pouvoir multiplier les échanges entre parents pour partager son « sac à dos », ses difficultés.

.....3152 Alimenter les partenariats

Les rencontres avec les partenaires se sont formalisées en groupe de veille sociale (action 4.1.1). Nous souhaitons maintenir des rencontres régulières avec chacun des partenaires (CDAS, Prévention spécialisée, CCAS, DEMOS, etc.). Après une phase de lancement ralentie par la situation sanitaire, il faut maintenant consolider les rencontres avec les partenaires (action

5.2.1) dans les 4 années à venir. Aujourd'hui, nous avons une plus large connaissance de ce qui est fait par une partie des partenaires du territoire. Ils nous en restent de nombreux à rencontrer, mais cela prend du temps et se fait petit à petit. Les prochaines rencontres permettront de continuer à alimenter le fichier des partenaires existants, mais également de l'étoffer (en lien avec l'action 5.3.2).

Le Centre Social a la volonté de co-organiser des actions avec les partenaires à destination des familles (action 5.2.2). La référente famille de l'ULAMIR et les assistants du service social du CDAS ont entamé une réflexion sur ce qui pouvait être développé dans le cadre d'une action collective. Nous allons débiter dans les mois qui viennent un état des lieux auprès des publics lors de 3 rencontres sur le territoire. Une évaluation du nombre de personnes, de leur commune de résidence, de leur situation actuelle et des possibilités d'intervention collective nous permettra d'être au plus près des besoins et attentes des habitants.

3153 Accompagner les familles

Quelles que soient les difficultés que les familles rencontrent, l'ULAMIR doit être en capacité de les écouter. Il est nécessaire d'obtenir une adhésion minimale de la personne pour l'accompagner. Au cours de nos actions, il est essentiel de mettre les personnes en situation de sécurité (morale et psychique), afin qu'elles osent exprimer leurs difficultés. Les professionnels doivent faire preuve d'écoute, d'empathie et de non-jugement. Ils doivent faciliter les échanges, libérer la parole et permettre l'expression des divers besoins. Tout cela principalement dans un contexte de légèreté et d'échanges informels. Dans nos animations au quotidien, nous devons faciliter l'accès des familles au centre social (action 531). Les temps d'accueil « la Récréathèque » ou « la ludo en balade » ont commencé à alimenter cette démarche. Toutefois, la problématique des locaux du Centre Social nous limite dans l'accueil des habitants car nous n'avons pas de lieu dédié à ce jour (en lien avec l'action 1.2.2).

Avec moins de temps d'animation possible, les deux dernières années perturbées nous ont permis de prendre du recul sur notre pratique professionnelle. Nous avons pu proposer un lieu d'accueil spécifique pendant les confinements à partir de janvier 2021 « Pause en Famille », pour une période de 6 mois. Il était ouvert à tous les habitants de notre territoire d'intervention le samedi et le mercredi matin. Le peu de personnes autorisées en même temps (10) a permis de créer de nouveaux liens avec les familles. Nous avons pu relayer les informations des partenaires : départ en vacances avec Vacances et familles, PARENTEL, les assistants sociaux du CDAS, le RPE QBO, etc. Aujourd'hui, il faut que l'on continue de fluidifier l'orientation des familles vers les partenaires adaptés (5.3.2). Dans les prochains mois, nous allons maintenir les demandes de rendez-vous individuels des familles qui le souhaitent avec la référente famille du Centre Social. Nous devons développer ce volet qui a toute sa place dans l'accompagnement à la parentalité.

Ces deux actions ont pour finalité l'accompagnement des familles en aidant les personnes en difficulté à résoudre les problèmes générés par des aléas de la vie. L'accompagnement est avant tout le résultat d'un «Faire ensemble» entre la personne en difficulté et les professionnels. Il permet d'établir avec les familles une relation d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide. C'est dans cet esprit que nous développons notre action de soutien à la parentalité.

Ce nouveau Projet d'Animation Collective Famille s'appuie sur de nouvelles orientations et par conséquent, sur de nouveaux objectifs. Cependant, il se construit également dans la continuité des précédents agréments qui ont permis la mise en place de différents supports : sorties familiales, ludothèque, diffusion d'un guide pratique «enfants, jeunes et parents, sur les chemins.» , atelier enfants-parents 0 à 3 ans « L'échappée Belle », Récréathèque.

Les actions engagées qui fonctionnent et qui répondent à une demande, se poursuivront donc tout en les adaptant au plus près des axes définis dans ce nouveau projet Centre Social.

Elles serviront de support à la transversalité de la parentalité dans l'ensemble du projet et amèneront une meilleure ouverture vers les autres secteurs du Centre Social, une meilleure mixité sociale et un renforcement du partenariat sur notre territoire.

316 Conforter et articuler les actions Enfance-Jeunesse (Axe 6)

Le sixième et dernier axe existait également dans le précédent projet mais peut encore être renforcé, il s'agit de l'articulation des actions Enfance-Jeunesse, et ce à double niveau : à l'intérieur de chaque secteur et entre ces deux secteurs. Il s'agit de travailler sur l'harmonisation des cadres d'action (règlement intérieur, positionnement des professionnels, ...) mais surtout sur la mise en place d'animations inter-centres (6.1.1) et ce de manière intercommunale. Nous devons notamment pour cela nous appuyer sur les équipes de chaque centre en les sensibilisant à ces enjeux du projet centre Social. Lors du dernier projet des habitudes ont été prises et font maintenant partie du rythme de l'année : passerelles alsh/espaces jeunes, séjours inter ALSH, animation inter-espace jeunes, ...

Cette partie sera bien sûr aussi envisagée en lien avec l'extérieur du Centre Social afin de développer des actions avec la vie scolaire, associative et municipale (6.2.1). En s'appuyant sur ce que nous faisons déjà : projets communs entre l'APS et l'école de Guengat, entre l'espace jeunes et l'alsh du mercredi à Pluguffan, animation jeunesse en lien avec les écoles, participation des enfants ou des jeunes à l'organisation de courses pédestres, de tournois sportifs, etc.

A noter que, de fait, ces différentes actions contribueront à l'appropriation du territoire de l'axe 2 ainsi qu'à la mixité évoquée à l'axe 3.

Nous avons constaté que les différents séjours mis en place sont très demandés et nous choisissons donc de développer l'offre de séjours (6.1.2). Il faudra toutefois veiller à l'harmonisation des différents types de séjours qui ne sont pas organisés et financés de la même manière : séjours internes aux ALSH (co-financés par les communes), séjours projets des espaces jeunes (co-financés par les communes ou avec de l'autofinancement et organisés avec un groupe identifié), séjours aventure « grand public » (non-financés). La constitution d'un groupe de travail en lien avec les communes sur ce sujet pourra contribuer à étudier ce thème important. Pour celles et ceux qui en ont vécu, les activités et la vie collective vécue lors de ces camps laissent des traces fortes et structurantes.

La dernière action est également une reconduction car les enjeux restent forts sur la question de la contribution aux politiques communales et communautaires (6.2.2). En complément du partenariat avec les communes sur les actions enfance et jeunesse que nous menons, il s'agit aussi de travailler à l'articulation entre ces deux niveaux. En effet, le CEJ communes associées est de la responsabilité communale mais passera au niveau communautaire avec la future CTG tout en s'adaptant aux projets locaux. De même l'animation Jeunesse que nous menons est communale et devra s'articuler avec la compétence 16-30 ans que QBO relance actuellement.

Voilà donc brossées les 30 actions de ce nouveau projet qui s'appuie donc très largement sur le précédent, tout en continuant de s'adapter aux évolutions du contexte local.

Précisons ici que certaines actions ont dû être abandonnées faute de moyens. Prenons l'exemple de la question de l'accompagnement à la scolarité qui demande beaucoup de temps et moyens humains professionnels et bénévoles pour être déployée sur les cinq communes. Cela ne nous empêchera pas de continuer d'alimenter la dynamique en cours à l'APS de Guengat avec les bénévoles de l'aide aux devoirs.

De même la mise en place de réseaux d'échanges de savoirs et de compétences a buté sur la difficulté liée à l'absence de lieu central pour animer la démarche. Le futur bâtiment et l'utilisation de réseaux sociaux nous permettront peut-être de relancer cette action, mais pour le moment, elle ne nous a pas paru prioritaire.

Ajoutons une précision sur le mot « intergénérationnel » qui a disparu dans ce nouveau projet. C'est bien uniquement le mot qui n'est plus présent, mais cette notion est en faite redéployée dans les axes « mixité » et « appropriation du territoire ». Les actions de ces deux axes créeront inévitablement des relations intergénérationnelles qui restent bien sûr importantes.

Il faut également évoquer quelques pistes non retenues. Nous avons dû définir des priorités en lien avec les moyens disponibles. Par exemple la fracture numérique est un enjeu important sur lequel nous avons pu travaillé en proposant de nombreux stages d'initiation ou de perfectionnement aux outils informatiques. Mais pour aller plus loin il faudrait une présence plus régulière sur les 5 communes que nous n'avons pas les moyens d'assurer.

Il faut également noter qu'à l'occasion des divers échanges réguliers ou dans le cadre resserré du diagnostic, les habitants font remonter des besoins qui ne sont pas directement de notre ressort :

- diminution des professionnels de santé de proximité
- diminution de commerces de proximité
- manque de ligne de bus ou fréquence trop faible
- manque d'aménagement dans les quartiers

32 Quels moyens pour appliquer tout ça ?

Les actions de ce nouveau projet sont à géométrie variable. Avec les moyens actuels nous pouvons très largement nous engager à réaliser au moins une intervention, une animation, un projet sur chacune des actions. Bien évidemment, sur de nombreuses actions, ces interventions seront bien plus nombreuses, plus régulières.

Nous pourrions adapter chaque action en fonction des moyens du moment, des opportunités, des financements complémentaires, de la présence de stagiaires, de volontaires en services civiques, de nouveaux bénévoles. Nous aurions 3 fois plus de budget et de personnel, nous pourrions aller 3 fois plus loin avec la même structuration de projet !

Nous sommes en permanence à la recherche de financements ponctuels, sur dossier ou appel à projets, qui permettent de financer davantage et donc d'accentuer certaines actions.

Cela nous amène à mettre en avant la notion de suivi du projet qui se fera de manière globale et formalisée en équipe professionnelle 3 ou 4 fois par an. Le suivi se fera également 2 fois par an avec les administrateurs de la commission Centre Social, et une fois par an en comité technique et comité de pilotage. Cela permettra d'ajuster les actions aux moyens, mais aussi bien sûr à

l'évolution du contexte ou des besoins. Ces temps de suivi formalisés seront complétés par des temps plus informels mais qui ont aussi toute leur importance.

Le suivi du projet et de la structure sera également financier. Depuis plusieurs années nous développons des outils de suivi budgétaire pour l'ensemble de la structure et secteurs par secteurs grâce à la comptabilité analytique. A chaque exercice, nous affinons nos budgets que nous pouvons suivre en cours d'année afin de réajuster si besoin, et bien sûr d'en faire le bilan annuel, en lien avec les financeurs dans le cadre de conventions ciblées. Pour faciliter cela, nous avons par exemple fait basculer les conventions de certaines actions en année civile pour faire l'analyse en lien avec l'exercice annuel de la structure plutôt que de jongler entre deux exercices.

Divers logiciels-métiers sont bien sûr utilisés pour suivre la paye, la comptabilité, la facturation et la gestion des inscriptions.

La situation financière de la structure s'est nettement améliorée grâce à nos efforts internes et aux soutiens des partenaires. Mais le modèle économique reste fragile. Nous avons été notamment impactés par la crise sanitaire car les secteurs soutien associatif et activités de loisirs sont habituellement excédentaires et équilibrent des secteurs déficitaires. Les exercices 21 et 22 seront nettement plus tendus sur ces deux secteurs.

Il faut par ailleurs noter que, comme dans toute entreprise ou collectivité, la masse salariale augmente chaque année, même à effectif constant, du fait de l'ancienneté, du déroulement de carrière ou de l'augmentation de la valeur du point. Les salaires sont calculés en fonction d'un nombre de points correspondant au poste et au parcours professionnel multiplié par une valeur de point définie de manière conventionnelle par les syndicats employeurs et salariés. Cette augmentation est obligatoire et nous impacte chaque année de l'ordre de 10 000€ supplémentaires. Les premières projections sur les budgets 2022 à 2025 présentés en annexe montrent nettement cet impact. Nous devons continuer à être vigilants pour ne pas retomber dans un déséquilibre structurel et ne pas puiser dans le fond associatif que nous avons pu reconstituer. Ce fond doit absolument rester ciblé sur des difficultés conjoncturelles, sur des fins de carrière ou des ruptures de contrat.

Conclusion

Bien. Allons-y, donc...

Quoiqu'en fait cela soit déjà parti car la richesse des réflexions et l'implication qu'elle a produite font que bénévoles et salariés sont déjà très actifs sur bon nombre des actions. Et comme le nouveau projet est vraiment dans la continuité du précédent, la transition s'est faite naturellement. Alors nous sommes déjà prêts à prendre rendez-vous pour les prochains comités de pilotage afin de partager les résultats de l'application de ce nouveau cadre d'action.

Mais nous nous croiserons d'ici là, sur l'une ou l'autre de nos actions,
au détour d'une partie de jeu,
d'un moment festif,
d'une réunion de travail,
d'une balade nature,
d'un spectacle pour enfant,
d'un projet d'ado,
d'une soirée théâtre...

et de nombreux autres moments de vie locale !

Annexes

L'équipe permanente
Liste des équipements
Budgets 22-25

L'équipe permanente au 18 octobre 2021

Fonctions	Nom Prénom	Temps de travail	Statut	Qualification
Direction	David Chemin	35 h	Cdi	DEJEPS DESJEPS
Comptabilité Gestion	Morgane Louboutin	35 h	Cdi	BTS comptabilité
Assistante administrative	Rolande Jacquenet	28h	Cdi	
Accueil - Secrétariat	Céline Desarthe	35 h	Cdi	BTS bureautique et secrétariat
Entretien	Camille Le Roy	10 h 50	Cdi	
Famille	Cindy Le Saux	35 h	Cdi	BPJEPS - DEJEPS en cours
Enfance	Florence Gourmelen Sylviane Le Maux Rolande Jacquenet 5 animateurs.trices	35 h 35h	Cdi Cdi	BAFD BAFD BAFD
Jeunesse	Clément Le Bars Séverine Barat	35 h 35 h	Cdi Cdi	BPJEPS BPJEPS
Activités et communication	Marion Raoul	28 h	Cdi	DUT Carrières sociales Licence sciences de l'éducation
Environnement	Gwennaig Viol	28 h	Cdi	BTS GPN
Ludothèque	Stéphanie Mourrain	35 h	Cdi	

Les techniciens d'activités

activité	Nom Prénom
Anglais	Serena Scrine
Arts plastiques	Aurélie Le Lay
Gymnastique	Nicolas Poulhazan
Couture	Claudine Mevel
Harpe	François Hascoët (Bénévole)
Qi Gong	Dominig Bouchaud
Sophrologie	Jean Pierre Salaun
Yoga	Catherine Viret Caroline Thomas

Liste des équipements disponibles sur les communes.
Ceux que nous utilisons apparaissent en gras

	Plomelin	Pluguffan	Plonéis	Guengat	Plogonnec
Sport	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports
	Terrains de foot	Terrains de foot	Terrains de foot	Terrain de foot	Terrains de foot
	Salle de Judo	Salle de Judo et des arts du cirque	Salle de Judo		Salle de Judo
	Salle de tennis	Terrain de tennis	Terrain de tennis	Terrain de tennis	Terrain de tennis
			City stade	City stade	
Loisirs	Salle de danse		Salle de musculation		Salle de gym
	Terrain de Galoche				
	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque couvert		
	Salle socio-culturelle	Salle socio-culturelle	Salle socio-culturelle		Salle socio-culturelle
	6 salles polyvalentes ou de réunions	5 salles polyvalentes ou de réunions	4 salles polyvalentes ou de réunions	5 salles polyvalentes ou de réunions	3 salles polyvalentes ou de réunions
Enfance-Jeunesse	Pôle Enfance Multi-accueil	Pole Enfance		Pôle Enfance	Accueil périscolaire
		Ludothèque			
	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes

Budget 2022

Prévisionnel 2022	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS
Recettes d'exploitation											
Dot globale QBO	190 000	190 000									
Atout Sport QBO	7 000		7 000								
Prestations communales											
Guengat	55 530				1 530			17 500		22 000	14 500
Plogonnec	23 520				1 020			17 500		5 000	
Plomelin	14 474	2 000	2 000	1 500	3 974	5 000					
Plonéis	43 540				2 040			17 500		24 000	
Pluguffan	71 575				1 575			40 000		30 000	
Plug Ludo	17 905				17 905						
CD 29	24 000	6 000		6 000	3 000	9 000					
CAF PS Centre Social	70 000	70 000									
CAF Anim. Collect. Familles	24 000			24 000							
CAF PSO	44 850							5 850	2 000	29 000	8 000
CAF autres	4 950			3 000				450		1 500	
Etat ASP, Fonjep	12 107	7 107								2 500	2 500
Familles ALSH	124 000								17 000	92 000	15 000
Ressources propres	41 056	500	31 000	1 500	1 056	1 000	4 000	2 000			
Adhésions	12 000	12 000									
Frais de gestion	0										
Divers (Ij, Amort, ...)	6 195	1 075	400	700	100	700		1 620		1 600	
Total calcul par colonne	786 702	288 682	40 400	36 700	32 200	15 700	4 000	102 420	19 000	207 600	40 000
Charges d'exploitation											
Masse salariale pilotage	198 513	193 513						5 000			
Masse salariale/ permanents	359 036	13 507	25 000	35 128	40 101	25 300		70 000	3 000	111 500	35 500
Saisonniers	67 000							10 000	7 000	50 000	
Autres charges personnels	5 660	1 220	900	250	250	200	0	800	100	1 500	440
Fournitures consommables	60 350	7 850	3 000	2 200	1 700	500	0	7 000	4 500	31 600	2 000
Services extérieurs	65 900	34 180	10 000	3 000	1 200	800	1 000	3 820	4 400	6 500	1 000
Amortissements	13 020	5 320	1 000	800		800		3 500		1 600	
IFC	10 260	2 000						2 300		4 900	1 060
Total calcul par colonne	779 739	257 590	39 900	41 378	43 251	27 600	1 000	102 420	19 000	207 600	40 000
Bilan	6 963	31 092	500	-4 678	-11 051	-11 900	3 000	0	0	0	0
Prévisionnel 2022	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS

Budget 2023

Prévisionnel 2023	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS
Recettes d'exploitation											
Dot globale QBO	190 000	190 000									
Atout Sport QBO	7 000		7 000								
Prestations communales											
Guengat	56 425				1 561			17 864		22 200	14 800
Plogonnec	22 904				1 040			17 864		4 000	
Plomelin	14 523	2 000	2 000	1 500	4 023	5 000					
Plonéis	42 145				2 081			17 864		22 200	
Pluguffan	66 803				1 575			40 828		24 400	
Plug Ludo	18 264				18 264						
CD 29	24 000	6 000		6 000	3 000	9 000					
CAF PS Centre Social	70 500	70 500									
CAF Anim. Collect. Familles	24 500			24 500							
CAF PSO	45 150							6 000	2 000	29 000	8 150
CAF autres	5 480			3 500				480		1 500	
Etat ASP, Fonjep	12 207	7 107								2 550	2 550
Familles ALSH	135 730								17 350	103 000	15 380
Ressources propres	41 420	500	31 620	1 700	1 000	1 000	3 500	2 100			
Adhésions	12 000	12 000									
Frais de gestion	0										
Divers (Ij, Amort, ...)	6 361	1 075	400	700	106	700		1 700		1 680	
Total calcul par colonne	795 412	289 182	41 020	37 900	32 650	15 700	3 500	104 700	19 350	210 530	40 880
Charges d'exploitation											
Masse salariale pilotage	202 483	197 383						5 100			
Masse salariale/ permanents	366 157	13 777	25 500	35 830	40 903	25 806		71 400	3 000	113 730	36 210
Saisonniers	68 350							10 200	7 150	51 000	
Autres charges personnels	5 710	1 220	900	250	240	200	0	800	100	1 500	500
Fournitures consommables	59 790	7 850	3 000	2 300	1 650	540	0	7 200	4 600	30 600	2 050
Services extérieurs	67 050	34 180	10 200	3 100	1 150	800	1 000	4 000	4 500	7 100	1 020
Amortissements	13 120	5 320	1 000	800		800		3 600		1 600	
IFC	10 500	2 000						2 400		5 000	1 100
Total calcul par colonne	793 160	261 731	40 600	42 280	43 943	28 146	1 000	104 700	19 350	210 530	40 880
Bilan	2 252	27 451	420	-4 380	-11 293	-12 446	2 500	0	0	0	0
Prévisionnel 2023	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS

Budget 2024

Prévisionnel 2024	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS
Recettes d'exploitation											
Dot globale QBO	190 000	190 000									
Atout Sport QBO	7 000		7 000								
Prestations communales											
Guengat	56 322				1 592			18 230		21 500	15 000
Plogonnec	23 590				1 060			18 230		4 300	
Plomelin	14 573	2 000	2 000	1 500	4 073	5 000					
Plonéis	41 952				2 122			18 230		21 600	
Pluguffan	66 735				1 575			41 660		23 500	
Plug Ludo	18 629				18 629						
CD 29	24 000	6 000		6 000	3 000	9 000					
CAF PS Centre Social	71 000	71 000									
CAF Anim. Collect. Familles	25 000			25 000							
CAF PSO	45 500							6 100	2 100	29 000	8 300
CAF autres	5 500			3 500				500		1 500	
Etat ASP, Fonjep	12 257	7 107								2 550	2 600
Familles ALSH	135 400								17 700	102 000	15 700
Ressources propres	41 520	500	31 200	1 800	1 000	1 300	3 500	2 220			
Adhésions	12 000	12 000									
Frais de gestion	0										
Divers (Ij, Amort, ...)	6 398	1 075	400	700	109	700		1 764		1 650	
Total calcul par colonne	797 376	289 682	40 600	38 500	33 160	16 000	3 500	106 934	19 800	207 600	41 600
Charges d'exploitation											
Masse salariale pilotage	206 533	201 331						5 202			
Masse salariale/ permanents	368 271	14 053	26 000	36 547	41 721	26 322		72 828	3 100	110 800	36 900
Saisonniers	68 704							10 404	7 300	51 000	
Autres charges personnels	5 710	1 220	900	250	240	200	0	840	100	1 500	460
Fournitures consommables	60 160	7 850	3 000	2 400	1 650	500	0	7 360	4 700	30 600	2 100
Services extérieurs	67 550	34 180	10 400	3 200	1 150	780	1 000	4 100	4 600	7 100	1 040
Amortissements	13 220	5 320	1 000	800		800		3 700		1 600	
IFC	10 600	2 000						2 500		5 000	1 100
Total calcul par colonne	800 748	265 954	41 300	43 197	44 761	28 602	1 000	106 934	19 800	207 600	41 600
Bilan	-3 372	23 728	-700	-4 697	-11 601	-12 602	2 500	0	0	0	0
Prévisionnel 2024	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS

Budget 2025

Prévisionnel 2025	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS
Recettes d'exploitation											
Dot globale QBO	190 000	190 000									
Atout Sport QBO	7 000		7 000								
Prestations communales											
Guengat	57 524				1 624			18 600		22 000	15 300
Plogonnec	24 081				1 081			18 600		4 400	
Plomelin	14 624	2 000	2 000	1 500	4 124	5 000					
Plonéis	42 764				2 164			18 600		22 000	
Pluguffan	68 075				1 575			42 500		24 000	
Plug Ludo	19 000				19 000						
CD 29	24 000	6 000		6 000	3 000	9 000					
CAF PS Centre Social	71 500	71 500									
CAF Anim. Collect. Familles	25 500			25 500							
CAF PSO	46 470							6 220	2 200	29 600	8 450
CAF autres	5 510			3 500				510		1 500	
Etat ASP, Fonjep	12 357	7 107								2 600	2 650
Familles ALSH	138 100								18 100	104 000	16 000
Ressources propres	42 453	500	31 800	1 900	1 000	1 400	3 500	2 353			
Adhésions	12 000	12 000									
Frais de gestion	0										
Divers (Ij, Amort, ...)	6 554	1 075	500	700	109	700		1 770		1 700	
Total calcul par colonne	807 512	290 182	41 300	39 100	33 677	16 100	3 500	109 153	20 300	211 800	42 400
Charges d'exploitation											
Masse salariale pilotage	210 663	205 357						5 306			
Masse salariale/ permanents	375 620	14 334	26 520	37 278	42 556	26 849		74 285	3 200	113 000	37 600
Saisonniers	70 112							10 612	7 500	52 000	
Autres charges personnels	5 740	1 220	900	250	240	200	0	860	100	1 500	470
Fournitures consommables	61 140	7 850	3 000	2 400	1 650	500	0	7 500	4 800	31 300	2 140
Services extérieurs	68 290	34 180	10 600	3 300	1 150	800	1 000	4 200	4 700	7 300	1 060
Amortissements	13 320	5 320	1 000	800		800		3 800		1 600	
IFC	10 820	2 000						2 590		5 100	1 130
Total calcul par colonne	815 706	270 261	42 020	44 028	45 595	29 149	1 000	109 153	20 300	211 800	42 400
Bilan	-8 194	19 921	-720	-4 928	-11 918	-13 049	2 500	0	0	0	0
Prévisionnel 2025	Total par secteur	Général	Activités de loisirs	Famille	Ludo	Environnement	Soutien aux assos	Jeunesse	Séjours	ALSH	APS

